



Revue en ligne *Camenae*

<https://www.saprat.fr/instrumenta/revues/revue-en-ligne-camenae/>

ISSN 2102-5541

Numéro 35, avril 2026

HUMANISTES BOURGUIGNONS ET FRANCS-COMTOIS, XVI^e-XVII^e SIÈCLES

sous la direction de Sylvie Laigneau-Fontaine
actes des journées de présentation tenues à la salle de l'Académie des sciences,
arts et belles-lettres de Dijon, les 28 et 29 janvier 2025

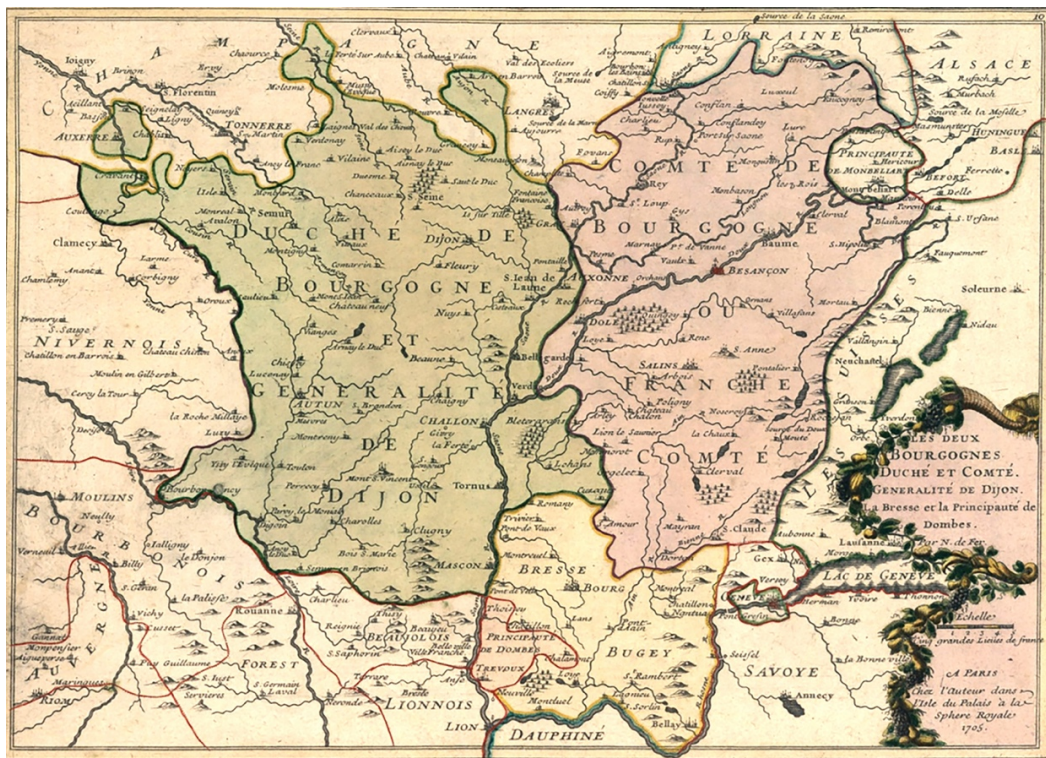


Illustration : Carte des deux Bourgognes de Nicolas de Fer, *Les deux Bourgognes. Duché et Comté. Généralité de Dijon...*, Paris, 1705.

Pour citer cet article :

Brigitte GAUVIN, Thomas PENGUILLY, « Un poète bourguignon au milieu des poissons : le *De Natura Aquatilium* de François Boussuet (1558) », *Humanistes bourguignons et francs-comtois, XVI^e-XVII^e siècles* (dir. S. Laigneau-Fontaine), *Camenae*, 35, avril 2026.



Humanistes bourguignons et francs-comtois, XVI^e-XVII^e siècles, revue *Camenae* n° 35 © 2026 by S. Laigneau-Fontaine is licensed under CC BY-NC-ND 4.0

Brigitte GAUVIN et Thomas PENGUILLY

UN POÈTE BOURGUIGNON AU MILIEU DES POISSONS : LE *DE NATURA AQUATILIUM* DE FRANÇOIS BOUSSUET (1558)¹

FRANÇOIS BOUSSUET, MÉDECIN ET POÈTE HUMANISTE

La vie de François Boussuet nous est relativement mal connue² : si ses deux seuls livres publiés au mitan du XVI^e siècle signalent sa qualité de *doctor medicus* et le présentent comme *Surregianus*, c'est-à-dire originaire de Seurre, où il est né dans une famille bourgeoise qui donnera naissance, quelques générations plus tard, à l'Aigle de Meaux, la seule date précise de son existence que nous connaissions avec tant soit peu de certitude est celle de sa mort, survenue à Tournus le 26 juin 1572, à l'âge de cinquante-deux ans, ce qui situe sa naissance en 1520. Cette information, reprise ensuite par toutes les notices consacrées à notre auteur, remonte apparemment à l'ouvrage consacré aux écrivains en lien avec la ville de Chalon-sur-Saône par l'érudit carmélite Louis Jacob (1608-1670), qui est également le seul à signaler l'existence de trois manuscrits inédits qui semblent aujourd'hui perdus : neuf livres d'*Élégies*, cinq livres d'*Épigrammes* et un *De Samsonis gestis* d'inspiration biblique³. Pour le reste, ce n'est que par son œuvre qu'il est possible d'ajouter quelques précieux éléments à ces maigres données biographiques.

François Boussuet fait en effet son entrée dans la République des Lettres par la publication en 1557 à Lyon, chez Macé Bonhomme, d'un premier ouvrage dédié au roi Henri II : un *De arte medendi*⁴ en hexamètres dactyliques et en douze livres s'ouvrant sur une « modeste » réclame épigrammatique⁵ :

*Nos eme, Lector, erit libro plus frugis in uno
Vergilii tota quam sit in Aeneide.
Omnigenos etenim hic morbos sanare docetur,
A summo capitis uertice ad usque pedes.*

¹ Le présent article, préparé à quatre mains, s'inscrit dans le cadre d'un projet d'édition traduite et commentée du *De natura aquatilium* de François Boussuet qui sera notamment accueillie au sein de la bibliothèque Ichtya (<https://ichtya.unicaen.fr/lab/bibliotheque/accueil.html>). Thomas Penguilly est plus particulièrement responsable des trois premières parties de cette contribution (p. 1-20), tandis que Brigitte Gauvin a rédigé l'étude de cas consacrée aux gros animaux marins ainsi que l'annexe (p. 20-33).

² Rares sont les travaux consacrés à notre auteur : voir notamment la notice d'A. Jeandet, *Recherches bibliographiques pour servir à l'histoire des sciences naturelles en Bourgogne et particulièrement dans le département de Saône-et-Loire depuis le XVI^e siècle jusqu'à nos jours*, Mâcon, Protat, 1892, p. 28-41. On peut également glaner des informations intéressantes dans les travaux de J. Thomas, *Les Bossuet en Bourgogne*, Dijon-Paris, E. Nourry, 1903, en part. « La généalogie de Bossuet au XVI^e siècle », p. 38-68 ; ainsi que « L'Ascendance paternelle de Bossuet » et « L'Âme des anciens Bossuet », *Mémoires de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Dijon*, 5^e série, 3, 1921, p. 409-442.

³ L. Jacob, *De claris scriptoribus Cabilonensibus libri III*, Paris, Sebastien Cramoisy et Gabriel Cramoisy, 1652, p. 129 : *Obiit Trenorchii in territorio Cabilonensi, anno Christi nati MDLXXII VI Kalendas Iulias, aetatis suae LII, intra sextum diem febris sublati, cum antea magnam bonorum suorum partem Nosocomio Trenorchiano reliquisset*. Quant aux trois manuscrits inédits, ils sont indiqués comme appartenant à la bibliothèque du parlementaire dijonnais Jean de Souvert (*in Bibliotheca Illustrissimi Viri Ioannis de Souvert, Senatoris Diuionensis*), qui devint conseiller au Parlement en 1628. C'est la source de la notice de P. Papillon, *Bibliothèque des auteurs de Bourgogne*, Dijon, Philippe Marteret, 1742, t. I, p. 99.

⁴ *De arte medendi libri XII ex ueterum et recentiorum medicorum sententia, omnibus Medicinae studiosis admodum utiles, auctore Francisco Bousueto Surregiano doctore medico*, Lyon, Macé Bonhomme, 1557, 287 p.

⁵ Après deux distiques élégiaques *Ad candidum lectorem tetrastichon* (p. 2) se trouvent une épître dédicatoire à Henri II en six distiques élégiaques (*Christianissimo inuictissimo Gallorum regi Henrico huius nominis secundo Franciscus Bousuetus humilis seruus*, p. 3) et une préface en 58 distiques élégiaques (*Francisci Bousueti Surregiani in suos de arte medendi libros praeludium, ad studiosos bonarum artium amatores*, p. 4-8), suivis des douze livres de longueur variée.

Achète-moi, lecteur ! Il y aura plus de profit en un seul livre
Que dans l'Énéide de Virgile tout entière.
C'est parce qu'ici, on apprend à guérir toutes sortes de maladies,
Du sommet du crâne jusqu'aux pieds.

Au vrai, c'est le plan général de l'ouvrage qu'annoncent commodément ces deux distiques élégiaques, puisque Boussuet commence en effet par les maladies de la tête, avant de poursuivre par celles de la poitrine, puis par celles qui affectent les parties inférieures du corps, et d'en venir en dernier lieu aux fièvres et aux épidémies. C'est d'ailleurs à la fin du livre XII qu'après avoir longuement décrit épithèmes et emplâtres susceptibles de soulager qui souffre de la peste, notre médecin bourguignon se lance dans un long excursus qu'il vaut la peine de citer intégralement :

*Nunc qua ratione modoque
Immunem uitii possimus ducere uitam⁶,
Nec sensisse luis dirae crudelia tela,
Simus et omnigena pestis contagio soluti,
Expeditam. Modo tu placidas sermonibus aures⁷
Admoneas, quos a doctis persaepe magistris
(Ecquid habemus enim quod non accepimus omnes ?)
Leuceciae atque alibi audiui iuuenilibus annis,
Nimirum eximie doctorum saepe uirorum
Doctrinae asserui memet penitusque dicaui.
Quod si qui iuuenes nostra illa aetate fuere
Informatores nacti uirtute potentes
Nos et Parisiis alibique frequenter ad illos
Venimus, ardenti rerum agnitionis amore,
Fernellum, Acaciam, Manianumque, Holleriumque
Rondletum ingenioque grauem Schyrona, Saportam⁸...*

Je vais exposer à présent de quelles manière et façon
Il nous est possible de mener une vie dépourvue d'infirmités,
De ne pas tomber sous les traits cruels de la funeste maladie,
Et de nous affranchir de tout type de contact épidémique.
Puisses-tu, quant à toi, prêter une oreille indulgente
À des propos que, bien souvent, de la bouche de doctes maîtres
(Car que possédons-nous tous que nous ne tenions d'autres ?),
À Lutèce et ailleurs, j'ai entendu dans mes jeunes années.
Souvent, sans doute, d'hommes ô combien doctes
Je me suis attribué le savoir et m'y suis consacré corps et âme.
Si des jeunes gens, à cette brillante époque qui est la nôtre, ont pu
Rencontrer des enseignants d'une valeur impressionnante,
Ce fut mon cas et, à Paris comme ailleurs, je suis maintes fois
Venu à eux, mû par une passion dévorante pour le savoir :
Fernel, Akakia, mais aussi Magnien et Houllier,
Rondelet et Schyron qui en imposait par son intelligence, Saporta...

⁶ Cf. Virgile, *Énéide*, II, 641 : *me si caelicolae uoluissent ducere uitam*.

⁷ Cf. Ovide, *Métamorphoses*, XII, 56 : *e quibus hi uacuas implent sermonibus aures*, et Virgile, *Énéide*, IV, 440 : *fata obstant placidasque uiri deus obstruit auris*.

⁸ *De arte medendi*, XII, 386-401, p. 278-279.

Ce premier extrait nous apprend ainsi que Boussuet a effectué, dans un premier temps, ses études de médecine à Paris, à une période difficile à préciser, mais qui remonte probablement aux années 1540. En effet, si le nom de *Manianus* renvoie bien à Jean Magnien († 1556), qui, avant d'être nommé lecteur royal de mathématiques en 1555, avait fait ses études de médecine à Paris dans les années 1540⁹, on peut considérer que notre auteur a pu y suivre à la même époque les enseignements des différents professeurs évoqués, à savoir Jean Fernel (1497-1558), premier médecin du roi Henri II, mathématicien et astronome, notamment célèbre pour son *Vniuersa Medicina* (1554), manuel appelé à une grande fortune éditoriale ; Martin Akakia (1497-1551), médecin de François I^{er} et professeur de chirurgie ; et Jacques Houllier (v. 1500-1562), docteur-régent de la Faculté de Médecine de Paris.

Le dernier vers évoque en revanche des personnalités montpelliéraines et laisse donc supposer qu'après l'obtention d'un titre universitaire à Paris, notre auteur avait poursuivi ses études dans l'une des plus prestigieuses facultés de médecine en Europe. Sont en effet évoqués trois des professeurs les plus réputés de Montpellier : Jean Scurron ou Schyron, élève de Jules-César Scaliger et médecin de Marguerite de Navarre, qui occupa la fonction de chancelier de l'Université de 1539 à sa mort en 1556 ; Guillaume Rondelet (1507-1566), sur lequel nous reviendrons un peu plus loin et qui lui succéda à ce poste pendant dix ans ; et Antoine de Saporta (1507-1573), doyen en 1556, puis chancelier à la mort de Rondelet¹⁰.

Immédiatement après notre passage, deux autres noms reçoivent pourtant un traitement particulier :

*Teque unum ante alios, Sylui doctissime, quando
Voce licet rauca triquetra auditoria mulces,
Et schola tota tuo ueluti dependet ab ore.
Sed quis te tacitum sinat aut uelit esse relictum,
Aetatis nostrae cunctorum maxime Fuchsi,
Vnaque nobilium medicorum gloria ? Quantum
Clara Tubynge tibi, tibi totus debeat orbis
Terrarum, facile hi norunt, qui teque tuasque
Iugiter inque dies, classemque domosque frequentant.
Nocturnis etenim studiis, tu, uoce diurna
Amplificas artes, Medicinam attollis et auges,
Implestique tuis latum uirtutibus orbem,
Vnde tibi magnumque decus laudesque manebunt,
Dotibus ingenii cum te natura bearit,
Doctrinam ingentem studiumque laborque pararit,
Quaeque ualet multum humanis industria rebus :
Eia age, perge omnis medicinae absoluere cursum !
Prima feres hederæ uictricis praemia, lauri¹¹
Nectemusque tuo capiti de fronde coronam¹².*

⁹ Licencié en 1548, il avait soutenu une thèse quodlibétaire de médecine en 1546 (*An temperamenta signis deprehendi possint ?*) dont le manuscrit est conservé à Paris, BIU Santé, Ms. 72 n°7 : https://numerabilis.u-paris.fr/ressources/pdf/medica/bibnum/ms00072_ms00080x01x0007/ms00072_ms00080x01x0007.pdf.

¹⁰ Sur l'école de médecine montpelliéraine, voir notamment V. L. Saulnier, « Médecins de Montpellier au temps de Rabelais », *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, 19-3, 1957, p. 425-479 et R. Antonioli, *Rabelais et la médecine*, Genève, Droz, 1976.

¹¹ Cf. Horace, *Épîtres*, I, 3, 25 : *prima feres hederæ uictricis praemia. Quod si...*

¹² *De arte medendi*, XII, 402-420, p. 279.

Et toi, seul devant les autres, très savant Dubois, puisque,
Malgré ta voix rauque, tu charmes les salles triangulaires¹³
Et la faculté tout entière est comme suspendue à tes lèvres.
Mais qui accepterait ou voudrait qu'on te passe sous silence,
Toi, Fuchs, la plus grande et l'unique gloire parmi tous
Les médecins réputés de notre temps ? Tout ce que
Te doit la fameuse Tübingen, tout ce que te doit la Terre
Entière, ils le savent parfaitement, ceux qui te fréquentent
Continûment, jour après jour, toi, ta classe et ta demeure.
À l'évidence, par tes recherches la nuit, par ta voix le jour, toi,
Tu fais de nouvelles découvertes, tu fais progresser la médecine,
Et tu as comblé de tes vertus le vaste monde :
Pour cela, une grande gloire et des éloges te seront accordés,
Puisque la nature t'a gratifié de qualités intellectuelles
Et que ton immense savoir, tu le dois à tes recherches, à tes travaux,
Et à ton énergie, si importante pour les affaires humaines :
Allons ! Hâte-toi de parachever le cours de toute la médecine !
Tu emporteras les premières récompenses du lierre de la victoire,
Et nous fixerons sur ta tête une couronne en feuilles de laurier.

C'est d'abord la mémoire de Jacques Dubois (1478-1555) qu'honore Boussuet en rendant hommage à l'un des médecins les plus fameux de son temps qui, s'il était d'abord passé par Montpellier, avait surtout enseigné à la Faculté de Médecine de Paris de 1536 à 1553, date à laquelle le roi Henri II lui avait confié la chaire de médecine au Collège royal. Enfin, *last but not least*, le plus long et le plus vibrant éloge de cet excursus est consacré à un maître étranger, Leonhart Fuchs (1501-1566). Faut-il en conclure que Boussuet se serait rendu à Tübingen, où l'ancien élève de Reuchlin enseignait depuis 1535, comme semblerait l'indiquer l'allusion aux cours et à la demeure du maître ? Ou s'agit-il au contraire d'un tribut d'admiration désintéressée adressé à un prestigieux collègue d'outre-Rhin ? Le mystère reste, pour l'instant, entier.

Toujours est-il que ces quelques vers ne nous sont pas seulement utiles pour reconstituer tant bien que mal le *curriculum vitae* de Boussuet qui, en 1557, revendique le titre universitaire de docteur en médecine, mais ils révèlent également en creux la construction d'une image de soi. On n'aura garde d'oublier que, le livre étant dédié à Henri II, la mention de certains personnages vaut aussi signe de reconnaissance et marque d'allégeance implicite : Fernel, premier nom cité par Boussuet, était le premier médecin du roi ; quant à Magnien et Dubois, entre-temps décédés, ils devaient au monarque en personne leur nomination au Collège royal. Mais si tous les noms prestigieux invoqués par notre auteur sont autant de lettres de créance destinées à légitimer son discours par la référence à des maîtres réputés dont l'*auctoritas* s'étendrait jusqu'à l'œuvre de leur élève, ils signent avant tout les choix d'un médecin humaniste.

En effet, par-delà leur usage rhétorique, ils dessinent aussi en creux le portrait d'un médecin attaché aux sources grecques de la science médicale et qui s'inscrit résolument dans l'héritage de la renaissance des figures d'Hippocrate et de Galien, auxquelles Boussuet rend souvent hommage, et ce dès le *Praeludium* du *De arte medendi*. Fervent helléniste qui introduit régulièrement mots, expressions et parfois même vers entiers dans la langue d'Homère, il a pris soin de choisir les noms de maîtres qui ont presque tous apporté leur contribution à la

¹³ Le substantif *auditorium* désignant vraisemblablement ici une salle de cours plutôt que le public lui-même, on suppose que l'adjectif *triquetra*, qui renvoie à la forme d'un triangle, vise à évoquer celle des gradins où prenaient place les étudiants.

diffusion ou à l'étude des corpus hippocratique ou galénique : ainsi Akakia, Houllier, Dubois, Fuchs et Scurron ont-ils tous traduit ou commenté plusieurs traités des deux médecins grecs¹⁴.

Enfin, on n'aura garde d'oublier que, parmi d'autres, les maîtres montpelliérains de Boussuet ont été de fervents défenseurs d'un savoir médical s'appuyant sur l'expérience et qu'ils sont à l'origine de la création du premier théâtre d'anatomie en 1556, remplaçant cette discipline au cœur de la médecine. Contemporain d'André Vésale qui illustre abondamment les sept livres de son *De humani corporis fabrica* de planches anatomiques, notre médecin bourguignon semble également souscrire à la volonté affichée par nombre de ses collègues de diffuser le plus largement possible les savoirs par l'image grâce à l'imprimerie. Comme on le sait, le recours à l'image fait pourtant débat dans les milieux médicaux : dans le domaine de l'anatomie, Dubois, pourtant cité en modèle par Boussuet, se montre par exemple très critique sur le recours à l'image imprimée, qu'il considère comme peu fiable et à laquelle il préfère l'observation directe¹⁵. De même, dans le domaine botanique, Leonhart Fuchs publie en 1542 ses *Commentaires sur l'histoire des plantes*¹⁶, illustrés par plus de cinq cents images, et suscite immédiatement une controverse avec son collègue Cornarius, fondamentalement hostile à l'usage des images. Or, comme on va le voir, la seconde publication de Boussuet se présente justement sous la forme d'un livre illustré.

LE *DE NATURA AQUATILIIUM* : UN « ÉPITOMÉ » DU TRAITÉ DE RONDELET ?

En effet, paraît l'année suivante, en 1558, chez le même imprimeur lyonnais, un *De natura aquatiliium Carmen* dont on peut traduire ainsi le titre complet : *Poème sur la Nature des Animaux aquatiques, d'après l'Histoire universelle de Guillaume Rondelet, docteur en médecine et professeur royal de*

¹⁴ Pour ne citer que quelques exemples, Akakia a procuré deux traductions de Galien : *Claudii Galeni Pergameni De ratione curandi ad Glauconem libri duo, interprete Martino Acakia Catalaunensi, doctore medico. Eiusdem interpretis in eosdem libros Commentarii*, Paris, Simon de Colines, 1538 ; *Cl. Galeni Pergameni Ars medica, quae et ars parua dicitur, Martino Acakia Catalaunensi Doctore medico interprete et enarratore*, Paris, Simon de Colines, 1543. Houllier a publié divers abrégés, traductions, commentaires d'Hippocrate et de Galien, notamment : *Ad libros Galeni De compositione medicamentorum κατὰ τόπους Periochae VIII*, Paris, Macaeus, 1571 ; *Magni Hippocratis Coaca Praesagia [...], cum interpretatione et commentariis Iacobi Hollerii...*, Lyon, Guillaume Roville, 1576 ; *In Aphorismos Hippocratis Commentarii septem*, Paris, Jacques du Puys, 1579. Au sein de l'immense production de Dubois, on peut ainsi retenir : *Methodus sex librorum Galeni in differentiis et causis morborum et symptomatum...*, Paris, Chrétien Wechel, 1539 ; *Ordo et ordinis ratio in legendis Hippocratis et Galeni libris*, Paris, Chrétien Wechel, 1548 ; *In Hippocratis et Galeni Physiologiae partem anatomicam Isagoge...*, Paris, Jean Hulpeau, 1555 ; *Commentarius in Claudii Galeni duos libros de differentiis febrium*, Venise, Vincenzo Valgrisi, 1555. Leonhart Fuchs a publié, quant à lui, plusieurs traductions commentées de Galien : *Claudii Galeni Pergameni, medicorum facile principis, aliquot opera, a Leonharto Fuchsio Tubingensis scholae professore publico, Latinitate donata, et Commentariis illustrata...*, Paris, Arnold Birckman et Jacques Dupuys, 1550 ; *Sex Galeni de Morborum ac symptomatum differentiis et causis libri [et Liber de curandi ratione per sanguinis missionem], pro iuuanda memoria per Leonhartum Fuchsium, in tabulas digesti...*, Paris, Jacques Dupuys, 1553. Voir D. Bacalexí, « Trois traducteurs de Galien au XVI^e siècle : Niccolò Leonceno, Guillaume Cop et Leonhart Fuchs », *Lire les médecins grecs à la Renaissance. Aux origines de l'édition médicale*, éd. V. Boudon-Millot, G. Cobolet, Paris, De Boccard, 2004, p. 248-269. Enfin, François Vallériole mentionne dans son commentaire du *De constitutione artis medicae* de Galien (1576) que son ancien maître Scurron avait rédigé un traité qui est demeuré inédit : voir S. Fortuna, « Galen's *De constitutione artis medicae* in the Renaissance », *Classical Quarterly*, 42, 1993, p. 302-319, en particulier p. 316-317.

¹⁵ Sur cette question, voir les travaux de R. Mandressi, et en particulier, pour une vue générale, la précieuse synthèse sur « Le regard scientifique : cultures visuelles des sciences », *Histoire des sciences et des savoirs, vol. I : De la Renaissance aux Lumières*, éd. S. Van Damme, Paris, Seuil, p. 230-253.

¹⁶ *De historia stirpium commentarii insignes...*, Bâle, Michaël Isengrin, 1542. Sur la querelle des images, voir notamment le chapitre « Arguments over Pictures : Reactions to Fuchs's *De Historia Stirpium* » dans S. Kusakawa, *Picturing the Book of Nature : Image, Text, and Argument in Sixteenth-Century Human Anatomy and Medical Botany*, Chicago, The University of Chicago Press, 2012, p. 124-137.

médecine à la Faculté de Montpellier, qu'il a composé au sujet des poissons marins, accompagné de leurs portraits¹⁷. On voit donc que, dès la page de titre du recueil de Boussuet, celui-ci est présenté comme le simple dérivé d'un des premiers grands traités d'ichtyologie imprimés en France, l'*Histoire des poissons* du médecin montpelliérain Guillaume Rondelet, publié en deux volumes par Macé Bonhomme quelques années plus tôt : *De piscibus marinis* (1554) et *Vniuersae aquatiliū historiae pars altera* (1555)¹⁸. Le terme d'*aquatilia*, comme d'ailleurs celui de *piscis*, renvoie dans ce contexte à toute espèce animale vivant dans l'eau, d'où la présence concomitante de poissons, d'invertébrés, de crustacés ou d'amphibiens : Rondelet recense ainsi 440 espèces, dont 241 poissons au sens actuel du terme, illustrées par près de cinq cents figures attribuées de façon convaincante au graveur lyonnais Georges Reverdy¹⁹. Tant par la méthode que par la présence d'illustrations, l'œuvre du médecin montpelliérain présentait un caractère totalement novateur dans le paysage scientifique du temps et ces deux premiers volumes ont sans doute connu un succès considérable, dans la mesure où, en plus du recueil poétique de Bousset, paraît en 1558, toujours chez le même imprimeur, une traduction française non signée, mais traditionnellement attribuée au médecin Laurent Joubert (1529-1583), un autre élève de Rondelet : *L'Histoire entière des poissons [...] avec leurs pourtraits au naïf*²⁰.

L'importance du milieu éditorial lyonnais dans la publication du *De natura aquatiliū* apparaît plus nettement encore dans les pièces d'escorte. Peut-être à l'imitation de Rondelet, qui avait dédié son traité au cardinal François de Tournon, notre humaniste bourguignon offre la première partie de son livre au cardinal Charles de Lorraine (1524-1574), et la seconde à son frère cadet Claude II de Lorraine (1526-1573), duc d'Aumale et gouverneur de Bourgogne, ce qui témoigne de la recherche de protecteurs plus proches géographiquement que le roi de France. Mais on trouve surtout au seuil de l'ouvrage un certain nombre de pièces *in authoris commendationem*, attribuées à cinq auteurs différents : ses deux frères, Claude et Étienne, se fendent ainsi de trois épigrammes en distiques élégiaques, dont deux figurant sous les portraits de l'auteur, tandis que trois distiques élégiaques sont attribués à un certain Gabriel Pomponius Crescens d'Avignon, que nous n'avons pas pu identifier avec certitude. Y figurent également deux pièces élogieuses dues à la plume de l'imprimeur Jean de Tournes (1504-1564), qui relie au passage l'œuvre de Boussuet à celles de Rondelet et de Pierre Belon, et pas moins de six épigrammes d'un certain Jacques Securivagus, personnage sur lequel on sait peu de choses, si ce n'est qu'il a travaillé dans les années 1530 à 1560 pour divers imprimeurs lyonnais. En 1538, le médecin Pierre Busseron lui dédie d'ailleurs une épigramme en le présentant comme un correcteur (*corruptos ornate castigantem libros apud Lugdunum*)²¹, mais

¹⁷ *Francisci Boussueti Surregiani doctoris Medici, De natura aquatiliū carmen, in uniuersam Gulielmi Rondeletii doctoris Medici, et Medicinæ in schola Monspeliensi professoris Regii, quam de Piscibus marinis scripsit historiam, cum uuis eorum imaginibus, Opusculum nunc primum in lucem emissum*, Lyon, Macé Bonhomme, 1558, 240 et 135 p. L'exemplaire utilisé pour le présent article est celui de la Bibliothèque municipale de Valognes, dont les clichés ont été généreusement réalisés par les Archives départementales de la Manche grâce à Laurianne Thual-Tarin, que nous remercions pour son aide précieuse.

¹⁸ *Gulielmi Rondeletii doctoris medici et medicinæ in schola Monspeliensi professoris regii Libri de Piscibus Marinis, in quibus ueræ Piscium effigies expressæ sunt...*, Lyon, Macé Bonhomme, 1554, 583 p. et index ; *Gulielmi Rondeletii doctoris medici et medicinæ in schola Monspeliensi Vniuersæ aquatiliū Historiæ pars altera, cum ueris ipsorum Imaginibus...*, Lyon, Macé Bonhomme, 1555, 242 p. et index. Sur la biographie et l'œuvre de Rondelet, voir L. Dulieu, « Guillaume Rondelet », *Clio Medica*, 1, 1965, p. 89-111.

¹⁹ Sur ce point, voir notamment K. Kolb, *Graveurs, artistes et hommes de science. Essai sur les traités de poissons de la Renaissance*, Paris, Éditions des Cendres, 1996.

²⁰ *L'Histoire entière des poissons, composée premièrement en Latin par maistre Guilaume Rondelet Docteur regent en Medecine en l'université de Mompelie, maintenant Traduite en François sans auoir rien omis estant necessaire à l'intelligence d'icelle, avec leurs pourtraits au naïf*, Lyon, Macé Bonhomme, 1558.

²¹ *Sapphicæ Petri Busseroni Medicam colentis facultatem, Horæ ad fidissimorum christicolarum usum, De salutifero Christi Aduentu...*, Lyon, Gilles et Jacques Huguetau, 1538, fol. I4r-v. Voir également l'épigramme de Securivagus

on retrouve également son nom dans un certain nombre de pièces d'escorte en latin accompagnant des recueils dus, pour la plupart²², à la plume d'autres médecins, tels Simon de Vallambert²³, Jean Ursin²⁴, ou encore Nostradamus²⁵. Autrement dit, sous deux formes différentes, la traduction française de Joubert et le recueil épigrammatique de Boussuet visaient sans doute à rentabiliser au maximum l'investissement que représentaient les 490 gravures réalisées par Reverdy pour l'ouvrage d'érudition composé par Rondelet, en les réutilisant dans ces deux dérivés éditoriaux destinés, comme on le verra, à un plus large public, afin d'ainsi exploiter autant que possible le privilège royal accordé pour douze ans.

En effet, si l'achevé d'imprimer du *De natura aquatiliūm* est daté du 22 juin 1558, l'extrait du privilège royal publié en tête du livre remonte, quant à lui, au 28 juin 1554 et présente explicitement l'œuvre comme un abrégé du traité de Rondelet :

Du consentement desditz [*i. e.* l'auteur et l'imprimeur] auroit esté fait un Epitome en succints Epigrammes sus lesdites figures, composées par maistre François Boussuet docteur en Medecine, lequel Epitome ilz ont fait de nouveau mettre en lumiere.

Le *De natura aquatiliūm* emprunte donc à son modèle à la fois les images et la structure générale du livre : il n'est pas jusqu'au portrait gravé de l'auteur, accompagné d'une épigramme latine, qui ne soit imité dans le volume de Boussuet. Comme d'ailleurs la traduction française parue la même année, ce dernier reprend aussi la bipartition de l'*Histoire des Poissons*, en présentant dans le même volume deux pages de titres et deux numérotations différentes (FIG. 1 et 2), alors même que le médecin montpelliérain avait expliqué au début de sa *pars altera* que cette publication en deux tomes était uniquement due au fait qu'il n'avait pu, faute de temps, livrer à l'imprimeur l'ensemble de son livre afin de former « un seul volume, comme le sujet lui-même l'exigeait²⁶ ».

présente dans *Petri Buseroni Medici Xenium ad quam generosissimos comites ac equites et denique refulgens sacris dogmatibus omne collegium Lugdunensis ecclesiae metropolitanae diuini Ioannis Baptistae*, Vienne, Macé Bonhomme, 1542, p. 18.

²² À notre connaissance, le seul livre où apparaît le nom de Securivagus qui ne soit pas lié à un médecin est *La Diablerie d'Apelles, c'est à dire la Calomnie, ou autrement une remontrance fort excellente, là ou est clèrement montré, qu'il ne faut croire à la volée à faux Rappports, Composee en Grec par Lucian, Et depuis traduite en Francois par Antoine Crappier natif de Cais en Picardie*, Lyon, chez Claude Marchand, 1551, n. n. [= fol. C4r-v].

²³ *Epigrammaton somnia. Eiusdem quid conueniat, quid item differat inter Poetas, Historicos et Oratores*, Lyon, Thibaud Payen, 1541, p. 69. Vallambert lui dédie deux pièces épigrammatiques, p. 53-54 et 56.

²⁴ *Elegiae de peste, de eaque medicinae parte quae in uictus ratione consistit...*, Vienne, Macé Bonhomme, 1541, p. 2.

²⁵ Selon M. Huchon (*Nostradamus*, Gallimard, 2021, p. 202), Securivagus a signé deux épigrammes latines pour l'*Almanach pour l'an 1560* (Paris, Guillaume Le Noir, [1559], fol. E7r, qui réédite une édition lyonnaise perdue), à la demande de l'imprimeur Jean Brotot, comme il s'en explique dans la première des deux lettres qu'il a adressées à Nostradamus en mai 1561 : voir Nostradamus, *Lettres inédites*, éd. J. Dupèbe, Genève, Droz, 1983, p. 76-78. Dans son étude sur « Le fonds Caprara de manuscrits alchimiques de la Bibliothèque universitaire de Bologne », *Scriptorium*, 48-1, 1994, p. 62-110, D. Kahn a également mis au jour une traduction destinée à l'impression, mais demeurée inédite, de la *Turba philosophorum*, l'un des plus fameux textes alchimiques médiévaux, achevée par Securivagus en 1558.

²⁶ G. Rondelet, *Lectori*, dans *Vniuersae aquatiliūm Historiae pars altera*, n. n. : *Statueram, Lector humanissime, uniuersam Piscium Historia unico uolumine, ut res ipsa postulabat, comprehendere. Sed quia propter summas occupationes quibus distinebar, integram Typographo dare non poteram, amicique mei eam a me summopere exigent, ac prope quotidianis conuitiis efflagitent, coactus sum uelut unum corpus in duo distrabere, cuius particulas omnes enumerari in Elencho quem praeponui Libris De Marinis Piscibus, quibus totius corporis maior pars continetur. His octo, pars altera, scilicet Testacea, Turbinata et Cochleae, Insecta et Zoophyta, stagnorum marinorum, Lacuum, Fluiorum, Paludum Pisces, postremo Amphibia.*

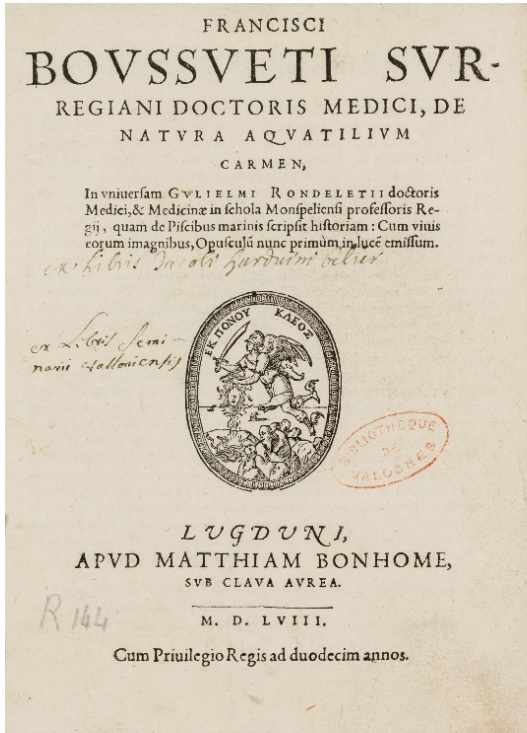


Fig. 1. Page de titre de la première partie de F. Boussuet, *De natura aquatilium carmen*, 1558

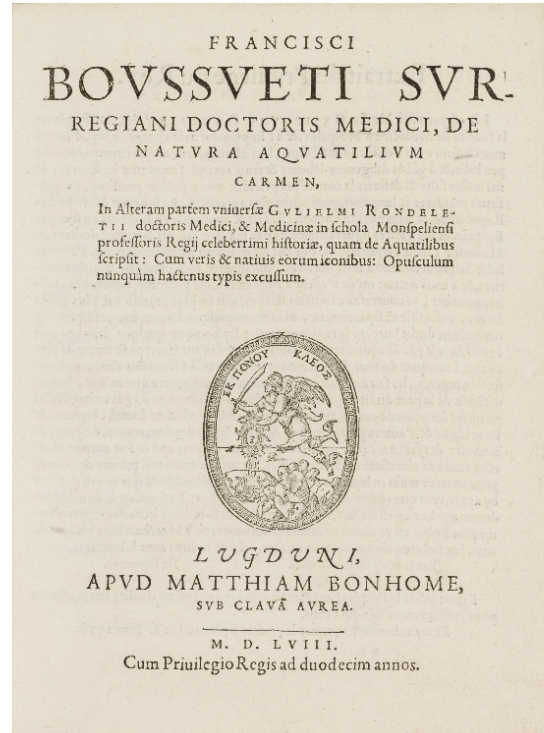


Fig. 2. Page de titre de la seconde partie de F. Boussuet, *De natura aquatilium carmen*, 1558

Il serait trop long et dépasserait le cadre de cet article de présenter l'organisation complexe des vingt-six livres que compte le traité de Rondelet, d'autant qu'elle a déjà fait l'objet de plusieurs études²⁷. Mais disons seulement qu'après des généralités dépourvues de la moindre gravure et consacrées à l'anatomie, la physiologie ou la reproduction des poissons (livres I-IV²⁸), le naturaliste montpelliérain présente dans le premier volume les poissons de mer (livres V-XV), les cétacés et autres « monstres marins », les céphalopodes et les crustacés, et dans le second, les coquillages, les « insectes et les zoophytes », les poissons de lagune, d'eau douce, de marais, et enfin les animaux « amphibies », le castor ayant l'honneur de fermer la marche en raison des extraordinaires propriétés médicinales du castoréum²⁹.

Notre recueil, construit autour des gravures de Reverdy, supprime *de facto* les quatre premiers livres de Rondelet et commence donc par la première espèce de poisson à être décrite et illustrée au début du livre V, à savoir la daurade. À ce propos, le médecin montpelliérain avoue avoir longtemps réfléchi à son classement et à l'ordre à adopter dans la description des espèces particulières de poissons³⁰. En effet, plutôt que choisir l'ordre

²⁷ Sur cette question, voir notamment la préface de F. Meunier et J.-L. d'Hondt à G. Rondelet, *L'Histoire entière des poissons*, Paris, CTHS, 2002, p. 7-26, ainsi que l'étude d'A. Zucker, « Fonctions des classes dans les traités ichtyologiques de P. Belon et G. Rondelet : empreinte ou alibi antique ? », *Animal et animalité dans la philosophie de la Renaissance et de l'âge classique*, éd. T. Gontier, Louvain-Paris, Peeters, 2005, p. 7-32.

²⁸ G. Rondelet, *Libri de Piscibus Marinis*, p. 1-112.

²⁹ Les différents livres du second volume ne sont pas numérotés en continu, mais présentés indépendamment les uns des autres : *De testaceis libri II* (p. 1-106) ; *De insectis et zoophytis liber* (p. 107-136) ; *De piscibus stagni marini liber* (p. 137-146) ; *De piscibus lacustribus liber* (p. 147-165) ; *De piscibus fluuiatilibus liber* (p. 166-214) ; *De palustribus liber* (p. 215-227) ; *De amphibibus liber* (p. 228-242). Ces titres de chapitres ne sont pas repris par Boussuet, qui présente les *aquatilia* en continu.

³⁰ G. Rondelet, *Libri de Piscibus Marinis*, V, 1 : *Quis ordo seruetur in piscium descriptione*, p. 113-115.

alphabétique ou d’imiter le modèle galénique³¹ en choisissant, comme le médecin grec, le mulot ou toute autre espèce réputée avoir le meilleur goût, il préfère commencer par le poisson qui lui semble le plus familier de tous ses lecteurs, afin de procéder ensuite en se fondant sur un principe de *similitudo*³² : chaque espèce est reliée à la précédente par une ressemblance en termes d’apparence – taille, forme, couleur... – ou, plus rarement, de biotope. Mais, si l’ordre des *aquatilia* est effectivement respecté par Boussuet, cette transposition poétique du livre de Rondelet ne va pas sans quelques modifications, et d’abord sur le nombre d’espèces traitées. Au total, 391 épigrammes traitent en effet un peu plus de trois cents animaux différents, ce qui signifie que plusieurs des espèces figurant dans le traité de Rondelet ont été purement et simplement omises et que d’autres sont uniquement présentes sous la forme d’une image pourvue d’un titre, mais privée de la moindre composition poétique. Certaines espèces font également l’objet de plusieurs épigrammes successives, généralement intitulées *De eodem* ou *De eadem*. Enfin, une vingtaine de ces épigrammes ne sont pas des compositions de l’auteur lui-même, mais sont explicitement présentées comme des citations d’auteurs antiques : on compte ainsi huit extraits des *Halientiques* d’Oppien, généralement cités dans le texte grec et suivis de leur traduction latine³³, cinq extraits du catalogue des poissons de la *Moselle* d’Ausone, cinq épigrammes tirées des livres XIII et XIV de Martial, deux passages du livre III des *Géorgiques* de Virgile, deux vers tirés des *Deipnosophistes* d’Athénée et deux vers du *Ploutos* d’Aristophane. Autant de références qui figuraient déjà chez Rondelet et que Boussuet réemploie le plus souvent afin de compléter quelque épigramme de sa propre composition.

En tout cas, il paraît évident que, si l’on passe de plus de huit cents pages in-folio rédigées dans une prose latine serrée à moins de quatre cents pages in-octavo d’épigrammes respectant presque toujours le critère classique de *brevitas*, il est difficile de considérer le *De natura aquatiliūm* comme un « épitomé », un « abrégé » du grand-œuvre de Rondelet. Quel est donc l’objectif de notre recueil ? Pour s’en faire une idée, on peut se reporter à la longue « élégie » qui, immédiatement après la dédicace au cardinal de Lorraine, accueille le lecteur au seuil de l’ouvrage. Après avoir comparé le projet de représenter l’ensemble des poissons connus par la *docta manus* d’un peintre à la cartographie de l’ensemble de la surface de la Terre, le poète rend un vif hommage à l’œuvre de son prédécesseur et à l’importance des « portraits » (*uivis imaginibus*) des différentes espèces peuplant mers, fleuves, lacs et rivières, avant d’ajouter à l’intention du lecteur :

*Quaeque alii haud facili ingentique uolumine tractant,
 Certas sub leges esse redacta uides.
 Addidimus uires et ad id quod quidque ualeret,
 Doctior ut uiso carmine Lector eat.
 Quo miscere sciat certis medicamina morbis
 Praesentemque omnis sentiat aeger opem.
 Scilicet ista uiris canimus, iuuenique senique,
 Fiat ut in quouis prompta medela loco.*

³¹ Galien, *De alimentorum facultatibus*, III, 24.

³² G. Rondelet, *Libri de Piscibus Marinis*, p. 113 : *In his nero, id est in singulorum piscium picturis et exconibus exprimendis, quem potissimum ordinem seruarem, multum diuque cogitavi : num a mugile, ut fecit Galenus, inciperem, num ab aliquo alio qui uel inter suos principatum obtinet, ueluti scarus inter saxatiles, uel qui in deliciis habeatur, ueluti solea uel acipenser. Tandem nero commodissimum fore putavi, ab eo qui et omnibus sit notissimus, et apud ueteres celeberrimus, et qui omni anni tempore reperitur, et qui nota illustri ab aliis distinguatur ab aurata scilicet, initium ducere : ad alios, in multis illi consimiles, suis tamen notis propriisque dissidentes progrediendo.*

³³ Rondelet et Boussuet se servent de la première traduction des *Halientiques* d’Oppien en hexamètres latins procurée par Lorenzo Lippi (princeps : Colle di Val d’Esla, Bonus Gallus, 1478) et dédiée à Laurent de Médicis. L’œuvre avait été rééditée en 1508 (Venise, Bernardino Veneto) et 1534 (Strasbourg, Jakob Cammerlander).

*Haec quoque foemineis poterunt prodesse cateruis,
Haec si forte legens foemina nosse queat.
Scribimus ista etenim paruis minimeque seueris,
Non tetricis illis indomitisque sophis³⁴.*

Tout ce que d'autres traitent en un ouvrage ardu et imposant
A été abrégé selon des règles strictes, comme tu le vois.
J'ai ajouté les propriétés et ce que pourrait guérir chaque chose,
Afin que le lecteur, une fois le livre refermé, en sorte plus savant,
Qu'il sache ainsi concocter les médicaments adaptés aux maladies
Et apporter à chaque patient un soulagement immédiat.
Je chante pour les hommes, pour que le jeune comme le vieux
Puissent en toute occasion créer un remède commode.
Cela pourra également être utile à la masse des femmes³⁵,
Si tant est qu'une femme qui lit soit capable de l'apprendre.
De fait, j'écris pour les humbles, pour ceux qui n'ont rien d'austère,
Pas pour les gens sévères, les savants intraitables.

Boussuet insiste donc sur l'aspect pratique et immédiatement utile de son recueil qui, moins savant qu'un traité scientifique, viserait à une large diffusion des savoirs médicaux. Il s'agit certes, par les images, de permettre aux lecteurs d'identifier telle ou telle espèce, mais aussi, dans le droit-fil du *De arte medendi*, de se concentrer sur les vertus thérapeutiques ou culinaires des animaux aquatiques. De l'immense travail philologique, descriptif, anatomique de Rondelet, notre médecin bourguignon ne retient que le strict minimum et se concentre davantage sur ces aspects pratiques et d'immédiate utilité pour les lecteurs. Est-ce à dire pour autant que le lecteur savant n'y trouverait pas son compte ? En réalité, le discours poétique est bien plus complexe, plus érudit et plus allusif qu'il n'y paraît, comme on le verra, mais c'est du moins l'image que l'auteur souhaite faire valoir auprès de ses lecteurs – et, sans nul doute, de ses imprimeurs.

Quoi qu'il en soit, aux dires de Boussuet, son projet littéraire dépasse largement les bornes de notre recueil et, partant, celles d'un simple « abrégé » du traité de Rondelet. Au contraire, affirme-t-il dans sa longue élégie liminaire, il ne s'agit là que de la première étape d'un projet inédit et ambitieux :

*Nam postquam omnigenas numeris comprehendimus herbas,
Quaque homines possent parte iuuare sui,
Restabat magnae ut quae homini ex animantibus adsunt
Versibus alternis exprimerentur opes.
Obtulit at quoniam nobis occasio sese,
Quadupedum tanti non mihi cura fuit.
At spero ante dies paucos (modo uita supersit)
Quod cedent numeris haec quoque cuncta meis,
Nec solum haec, sed et incuruo quae uentre mouentur
Per terram, inque sinus membra reducta trabunt,
Quaeque etiam leuibus pennis per inane feruntur,
Sit licet hic ingens difficilisque labor.
Forsitan haec nobis deerit nec gloria prima,
Cum nondum a quouis talia scripta sciam³⁶.*

³⁴ Franciscus Boussuetus Surregianus candido et beneuolo Lectori, dans F. Boussuet, *De natura aquatiliū carmen*, fol. aIIIIv.

³⁵ Cf. Silius Italicus, *Punica*, XIII, 545 : *septima femineis reseratur porta cateruis*.

³⁶ F. Boussuet, *De natura aquatiliū carmen*, fol. aIIIIr-v.

Après avoir embrassé par mes vers toutes les espèces d'herbes,
Et de quelle façon les hommes pourraient se soulager eux-mêmes,
Il me restait encore à exposer en vers alternés les grandes richesses
Tirées des animaux qui peuvent soigner l'homme.
Mais puisque l'occasion s'est présentée à moi,
Je ne me suis pas suffisamment occupé des quadrupèdes,
Mais j'espère bien, dans quelques jours (si Dieu me prête vie),
Confier encore à mes vers tous ces animaux-là,
Mais pas qu'eux : aussi ceux qui, de leur ventre courbé, se meuvent
Sur la terre et se traînent en faisant ondoyer leurs membres³⁷,
Et même ceux que leurs ailes légères emportent dans le vide,
Bien que ce soit là une tâche immense et difficile.
Peut-être me sera-t-il décerné, ce premier titre de gloire,
Car, à ma connaissance, nul n'a jamais rien écrit de tel.

Autrement dit, Boussuet envisage ici l'ensemble de son œuvre comme un projet cohérent visant à présenter l'ensemble de la nature au sein d'un plus large ensemble poétique : au *De arte medendi* de 1557, évoqué métonymiquement par les « herbes » du premier vers, doit succéder une plus vaste entreprise dont le *De natura aquatiliūm* n'est ici envisagé que comme la première étape, bientôt complétée par les quadrupèdes, les serpents et les oiseaux. Force est de constater que, ni quelques jours, ni même quelques années après cette annonce, Boussuet n'a publié la moindre suite à ce premier volet d'une grande histoire naturelle en distiques élégiaques, malgré un succès éditorial qui dut être réel, si l'on s'en tient du moins aux références que l'on peut retrouver sous la plume de certains de ses collègues, de Jérôme Cardan à Ulisse Aldrovandi³⁸.

ENTRE ICHTYOLOGIE ET EMBLÉMATIQUE

Par ailleurs, ce qui ne peut manquer de frapper quiconque ouvre le recueil de Boussuet, c'est sa *dispositio*, qui évoque à l'évidence le genre de l'emblème littéraire. Rappelons en quelques mots que ce tout nouveau genre de recueils épigrammatiques avait vu le jour en 1531 – en 1534, si l'on retient la date de la première édition autorisée par l'auteur – avec les *Emblemata* du juriste milanais André Alciat. Le dispositif emblématique – une épigramme associée à une gravure et à un titre sur une même page – semble bel et bien ici la référence de l'imprimeur, qui s'est contenté de réutiliser à moindres frais les superbes gravures réalisées

³⁷ Cf. Virgile, *Énéide*, I, 161 : *frangitur inque sinus scindit sese unda reductos* ou *Géorgiques*, IV, 420 : *cogitur inque sinus scindit sese unda reductos*.

³⁸ Cardan cite deux vers de Boussuet dans son *Éloge de la goutte (Podagrae Encomium)*, publié pour la première fois dans *Hieronymi Cardani [...] Ars curandi parua quae est absolutissima medendi methodus, et alia nunc primum aedita opera...*, t. I, Bâle, Henrich Petri, s. d. [1566], p. 682 : *Nam omnibus rebus egregiis natura simile quid excogitavit, homini simiam, equo hippocampum, sunt et unae in vitibus et in mari, ut etiam in Epigrammate Boussueti : Vua marina semel uino permista bibenti / Fertur magnum odium inducere posse meri* (citation des v. 1-2 de l'épigramme *De Vua marina et Malo Insano*, dans *De natura aquatiliūm*, p. 72). Cet élément serait d'ailleurs de nature à confirmer que l'opuscule de Cardan aurait connu deux rédactions différentes, l'une avant 1557, demeurée inédite avant sa traduction en allemand dans *Meßkram für die Podagriscben...*, Frankfurt am Main, 1557 (*Des Podagrae tugent beschriben durch den Hochgelerten Herrn Hieronymum Cardanum*, f° A 11r), où le nom de Boussuet n'apparaît pas, et une seconde avant son édition princeps en 1566. Dans G. Cardano, *De libris propriis. The Editions of 1544, 1550, 1557, 1562, with supplementary material*, éd. I. Maclean, Milan, Franco Angeli, 2004, l'*Éloge de la goutte* se trouve ainsi mentionné à deux reprises, en 1557 (p. 205) et en 1562 (p. 257). Au livre II de son *De quadrupedibus digitatis ouiparis*, Ulisse Aldrovandi vante également l'élégance d'une épigramme : cf. *De quadrupedib<us> digitatis uniparis libri tres et De quadrupedib<us> digitatis ouiparis libri duo...*, Bologne, Nicolò Tebaldini, 1637, p. 290. Boussuet est cité à d'autres occasions dans le même livre.

pour l'*Histoire des poissons* de Rondelet afin de les associer aux épigrammes de Boussuet. On sait que, suite à la publication parisienne de 1534 chez Chrétien Wechel, c'est surtout à Lyon que le petit livre d'Alciat connaît sa plus belle efflorescence, notamment chez Jean de Tournes et Macé Bonhomme associé à Guillaume Roville, des noms que nous avons déjà rencontrés un peu plus tôt. Si Jean de Tournes avait également publié les *Devises héroïques* de Claude Paradin (1551), c'est évidemment Macé Bonhomme qui fait figure de fer-de-lance de la production emblématique lyonnaise dans ces années-là avec la *Picta poesis* et l'*Imagination poétique* de Barthélemy Aneau en 1552, la *Morosophie* de Guillaume de la Perrière en 1553 ou le *Pegma cum narrationibus philosophicis* de Pierre Coustau en 1555. Autant dire que la publication du *De natura aquatiliūm* s'insère dans une série de livres illustrés qui exploitent la mode de l'emblème littéraire³⁹.

Ainsi, la dédicace de la première partie du livre offre au cardinal Charles de Lorraine une courte pièce qui rattache explicitement le *De natura aquatiliūm* au genre de l'emblème tout en expliquant en quoi il s'en distingue formellement :

*Cum pictura oculos aliquando pascit inanis,
Interdumque animos picta Poesis alat,
Effigies rerum uerae (clarissime Praesul)
Multo plus prae se ponderis usque ferent.
Nam praeter quam quod saepe oblectare ualebunt,
His etiam utilitas iuncta frequenter erit.
Est nihil hic ficti, quales lata aequora gignunt,
Tales hic uultus (si lubet) esse puta.
Hos hominis causa tantos Natura creauit,
Nil nobis aliqua ex parte deesse uolens.
Proinde si imaginibus, numeris si denique gaudes,
Hoc tibi de nostro carmine munus erit⁴⁰.*

Comme la peinture illusoire parfois repaît les yeux,
Que la poésie peinte quelquefois nourrit les âmes,
Les portraits au vif des choses, très fameux prélat,
N'en auront constamment que plus de poids encore ;
Car outre que, souvent, ils pourront divertir,
Ils n'en seront pas moins fréquemment utiles.
Ici, rien de faux : s'il te plaît, sois assuré que les figures
Ici ressemblent aux rejetons des mers immenses.
La Nature les a créés pour l'homme en si grand nombre,
Voulant que rien, en quelque sorte, ne nous manque.
Si donc, en fin de compte, les images, si les vers te plaisent,
Voici que de mon poème je te fais le cadeau⁴¹.

³⁹ Sur l'emblème en général, voir la synthèse de J. Manning, *The Emblem*, London, Reaktion Books, 2002 ; pour la France, outre le précieux outil bibliographique d'A. Adams, S. Rawles, A. Saunders, *A Bibliography of French Emblem Books*, Genève, Droz, 1999-2002, nous renvoyons surtout à la précieuse étude de D. Russell, *Emblematic Structures in Renaissance French Culture*, Toronto-Buffalo-London, University of Toronto Press, 1995.

⁴⁰ *Illustrissimo Principi Cardinali a Lotharingia Franciscus Boussuetus Surregianus s.*, dans F. Boussuet, *De natura aquatiliūm carmen*, fol. aIIv.

⁴¹ Ce dernier vers semble imiter un pentamètre de Martial, *Épigrammes*, II, 85, 2 : *hoc tibi Saturni tempore munus erit*, ou plutôt sa reprise par l'humaniste mantouan B. Spagnuoli, *Ad beatam Mariam uirginem uotum*, v. 41 : *et tibi de nostro carmine munus erit* (dans *Opera omnia in quatuor tomos distincta, pluribus libris aucta...*, Anvers, Jean Bellère, 1576, t. II, f° 55r).

Dans les deux premiers distiques, Boussuet fait reposer toute la valeur de son petit ouvrage sur la présence de *nerae effigies*, une expression désignant des portraits au vif, mais qui peut aussi s'entendre ici en son sens premier d'« images véritables », c'est-à-dire de figures conformes au réel. À ces dernières, il oppose la peinture, d'une part, renvoyée par l'adjectif virgilien *inanis*⁴² à une forme de vanité illusionniste, et l'emblème, d'autre part, qualifié de *picta poesis* en référence au titre du tout récent recueil de Barthélémy Aneau. Si l'une peut, à l'occasion, nourrir les yeux et l'autre les âmes, *pictura* comme *picta poesis* relèvent cependant, selon lui, du divertissement, alors que son propre recueil comporte une dimension supplémentaire : l'*utilitas* qui, par-delà l'association topique du *placere* et du *docere*, repose aussi sur l'engagement à ce que n'apparaisse, dans le *De natura aquatiliūm*, rien qui relève du mensonge ou de la fiction. Nous y reviendrons.

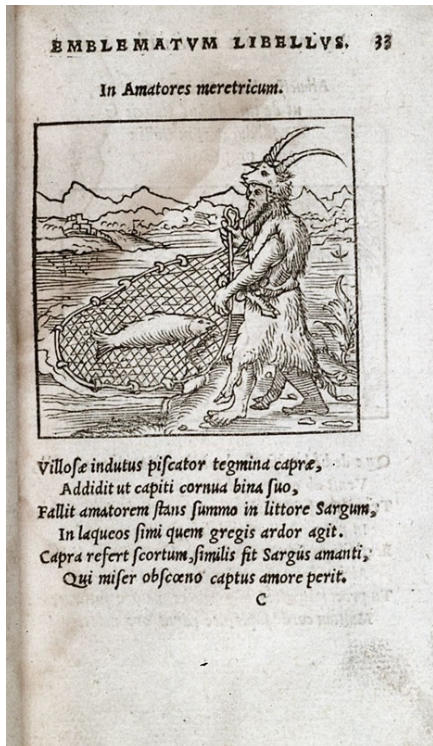


Fig. 3. A. Alciat, *Emblematum libellus*, Paris, Chrétien Wechel, 1534, p. 33

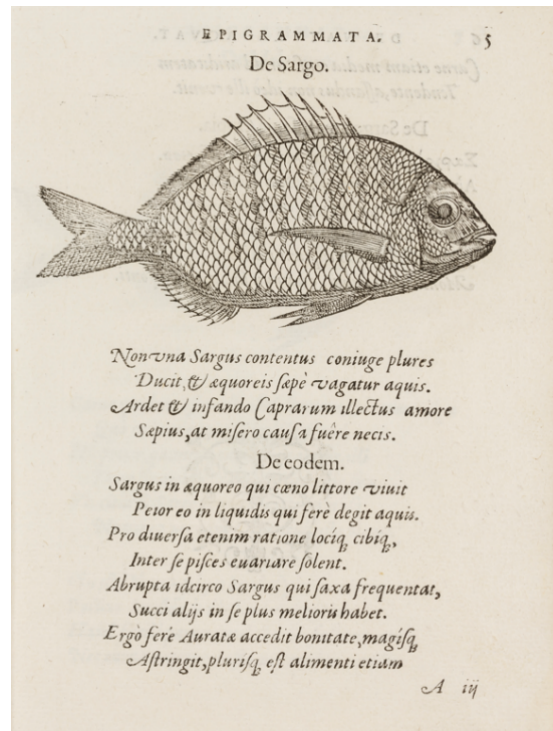


Fig. 4. F. Boussuet, *De natura aquatiliūm carmen*, Lyon, Macé Bonhome, 1558, p. 5

En conséquence, dans l'article qu'ils ont consacré aux « connaissances ichtyologiques sous forme emblématique⁴³ », Sophia Hendriks et Paul Smith ont judicieusement qualifié l'œuvre de Boussuet de « para-emblématique », mais en se référant à une définition formelle du genre qui n'est pas efficiente, le trop fameux *emblemata triplex*. En effet, si notre recueil peut être qualifié de para-emblématique, c'est moins « parce que l'*inscriptio* manque » que parce qu'il ne met pas en œuvre une poétique qui le rapprocherait de l'emblème tel que le concevait un Alciat, par exemple. Pour ce dernier, il s'agit de décrire « quelque chose » (*aliquid*) pouvant notamment être emprunté aux « choses de la nature » (*res naturales*), comme un poisson, mais susceptible d'être l'objet d'une lecture « à plus haut sens », de se voir conférer un sens qu'il

⁴² *Énéide*, I, 464 : *sic ait atque animum pictura pascit inani*.

⁴³ S. Hendriks, P. J. Smith, « Connaissances ichtyologiques sous forme emblématique : le cas du *sargus* », *RursuSpicae*, 4, 2022, en ligne : <https://doi.org/10.4000/rursuspicae.2258>.

qualifie d'« élégant⁴⁴ ». Or chez Boussuet, le sujet de l'épigramme vaut pour lui-même et ne se fait jamais le support d'une interprétation symbolique explicite. L'exemple du *sargus* invoqué par ces deux auteurs est d'ailleurs frappant de ce point de vue : Alciat s'inspire des *Halientiques* d'Oppien⁴⁵, qui rapporte que ce poisson est attiré par les chèvres, au point que les pêcheurs revêtent des cornes et une peau de chèvre pour l'attirer dans leurs filets. Voici comment l'humaniste milanais présente son interprétation ingénieuse de cette donnée tirée des naturalistes antiques :

*Capra refert scortum similis fit Sargus amanti,
Qui miser obscoeno captus amore perit.*

La chèvre est la catin, et le sargue l'amant
Pour qui l'impur désir est un piège mortel⁴⁶.

Rien de tout cela chez Boussuet, qui valorise certes la monogamie du *cantharus* en contrepoint de l'appétit insatiable du *sargus*, souvent cause de sa propre mort, mais ne propose pas, dans ces deux épigrammes, autre chose qu'une description de ses mœurs et de ses qualités gustatives ou digestives. Autrement dit, dans notre recueil, l'interprétation morale ou symbolique, quand bien même elle existerait, est toujours implicite et allusive, et c'est bien pour cela qu'il serait impropre de considérer le *De natura aquatiliūm* comme un recueil d'emblèmes.

Il arrive néanmoins que Boussuet glisse dans une de ses pièces quelque considération morale, mais sans que cela suffise pour autant à le rapprocher de l'emblématique, dans la mesure où la réflexion qu'inspire l'animal aquatique est, la plupart du temps, détachée de ses caractéristiques propres et ne relève donc pas d'une interprétation symbolique. Nous nous contenterons ici d'un seul et unique exemple, l'épigramme en hendécasyllabes phalécien consacrée à la « sixième espèce de grive (*turdus*)⁴⁷ » :

*Turdos Terra sibi parit frequentes,
Pingues et teneros, bonique succi,
Illos quosque mihi deesse nolim,
Quos nec candidulis meis amicis,
Illis cum pituita fit molesta.
Si Turdos aliquot tamen marinos
(Quorum esse hic varias uides figuras)
E uastis ueniens uiator antris,
Huc (Neptune) tuis modo afferat, uel
Dono det mihi, spreuerim haud ego illos :
Sed partem ipse bonam mihi relinquam,
Partemque ipse etiam meis amicis.
Quod mandunt homines olet graue omne,
Sed quod dant homines olet suaue.*

⁴⁴ Le *Lettere di Andrea Alciato giureconsulto*, éd. G. Barni, Florence, Le Monnier, 1953, n° 24, l. 28-35 : *His Saturnalibus, ut illustri Ambrosio Vicecomiti morem gererem, libellum composui epigrammaton, cui titulum feci Emblemata : singulis enim epigrammatibus aliquid describo, quod ex historia uel ex rebus naturalibus aliquid elegans significet, unde pictores, aurifices, fusores, id genus conficere possint, quae scuta appellamus et petasis figimus, uel pro insignibus gestamus, qualis Anchora Aldi, Columba Frobenii et Calui Elephas, tam diu parturiens, nihil pariens.*

⁴⁵ Oppien, *Halientiques*, IV, 308-373 et Élien, *Histoire des animaux*, I, 23. Voir également E. Lytle, « The Strange Love of the Fish and the Goat : Regional Contexts and Rough Cilician Religion in Oppian's *Halientica* IV, 308-73 », *Transactions of the American Philological Association*, 141-2, 2011, p. 333-386.

⁴⁶ Trad. P. Laurens, dans A. Alciat, *Emblemata / Les Emblèmes*, Paris, Les Belles Lettres, 2016, p. 83.

⁴⁷ *De sexta turdi specie*, p. 40. Cf. Rondelet, 1554, p. 174-180 pour les différentes espèces de *turdus*.

La Terre se ménage force grives,
Grasses, tendres et de bon suc :
Je ne voudrais pas qu'elles viennent à me manquer,
Pas plus qu'à mes amis pâlichons,
Lorsque le rhume pénible leur tombe dessus ;
Mais si jamais quelques grives marines
(dont tu vois ici la variété des apparences),
Un voyageur venu des antres énormes
Les apportait à l'instant aux tiens, Neptune, ou
M'en faisait cadeau, moi, je ne les dédaignerais pas :
J'en garderais plutôt une bonne partie pour moi,
Et une autre partie pour mes amis.
Tout ce que mangent les hommes sent mauvais,
Mais ce qu'offrent les hommes sent bon.

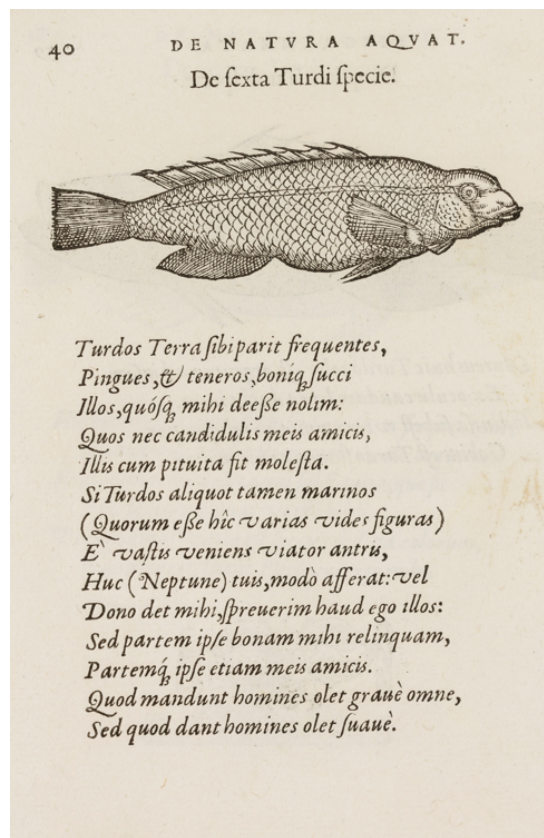


Fig. 5. F. Boussuet, *De natura aquatilium carmen*,
Lyon, Macé Bonhome, 1558, p. 40

Comme on le voit, l'aspect didactique qui est au cœur du recueil se fait ici très discret et aucun élément n'est véritablement emprunté à Rondelet, puisque c'est à la faveur d'une comparaison entre la grive terrestre, conseillée pour sa chair grasse et tendre, et la grive marine que se développe un éloge indirect de l'amitié et du partage convergeant vers une pointe morale fondée sur un curieux parallélisme et jouant notamment sur le sens figuré du verbe *olere* : le don est révélateur d'une nature noble et généreuse.

Mais que Boussuet ait été un lecteur attentif des *Emblemata* d'Alciat apparaît indubitablement dans deux de ses compositions. À la fin du livre XVI, immédiatement après

le corpus qui fera l'objet des pages qui suivent, figure ainsi une série de trois épigrammes singulières dans le recueil, mais profondément liées sur le plan poétique au point qu'on peut les considérer comme une *uariatio* sur le même thème. Boussuet emprunte en effet à Rondelet les figures de trois créatures monstrueuses qu'il traite chacune en deux distiques. La première évoque un certain « Monstre à l'allure de lion⁴⁸ » que le naturaliste montpelliérain présente avec une grande distance critique comme un spécimen qui, aux dires de son collègue romain Gilbert Horst d'Amsterdam, aurait été pêché en pleine mer près de Civitavecchia, à la fin du pontificat de Paul III, mort en 1550⁴⁹ :

*Hoc monstrum aequoreis perbibent uenisse sub undis*⁵⁰,
*Portentis careant ne uada salsa suis*⁵¹.
Quod tute aspiciens, minus admirabere (opinor)
Si spectes quantum terra stupenda ferat.

Ce monstre, à ce qu'on dit, est venu sous les ondes marines
Afin que les flots salés aient eux aussi leurs prodiges.
En y regardant de près, tu t'étonneras moins, j'imagine,
Si tu examines combien de merveilles la terre produit.

Curieusement, plutôt qu'une description de la créature ou une évocation précise de ses caractéristiques, c'est une invitation à accepter ces monstres marins comme étant possibles, eu égard aux prodiges qui s'offrent à nos yeux sur terre, que propose notre médecin bourguignon. En cela, Boussuet semble moins s'inspirer de son maître Rondelet, plutôt sceptique et critique vis-à-vis de ces animaux aquatiques merveilleux, que de Pierre Belon qui, dans *La Nature et diversité des poissons* (1555), écrit à propos des monstres marins :

Comme la terre produit entre aultres choses admirables, plusieurs monstres de diverse façon : aussi ne fault doubter qu'en la mer (qui a trop plus grande estendue, et est pleine d'infinny nombre de poissons et aultres bestes) ne s'engendre choses monstrueuses et d'estrange sorte⁵².

L'épigramme suivante n'est finalement qu'une variation sur ce thème, cette fois consacrée au « Poisson à l'allure de moine⁵³ », une créature mi-homme, mi-poisson censée avoir été pêchée à la fin des années 1540 dans l'Øresund, le détroit séparant l'île danoise de Seeland et la Suède, et dont Rondelet affirme devoir l'image à Marguerite de Valois, reine de Navarre⁵⁴.

⁴⁸ *De Monstro Leonino*, dans F. Boussuet, *De natura aqutilium carmen*, p. 196.

⁴⁹ G. Rondelet, *Libri de Piscibus Marinis*, XVI, 19, p. 491 : *Quamobrem quum dubitarem extitissetne reuera aliquando monstrum istud marinum, Gisbertus Germanus qui Romae medicinam facit, uir proculdubio in rerum cognitione praecellens et minime uanus, omni asseueratione affirmavit certo se scire, non diu ante obitum Pontificis Pauli tertii Centuncellis captum in medio mari fuisse. [...] Haec quanuis bona fide mihi narrarit Gisbertus medicus, tamen existimo pro pictoris arbitrio quaedam detracta, quaedam addita fuisse...*

⁵⁰ Les mots *sub undis* se retrouvent à plusieurs reprises en fin d'hexamètre chez Virgile, *Énéide*, I, 100 ou X, 235.

⁵¹ Cf. Virgile, *Énéide*, V, 158 : *frontibus et longa sulcant uada salsa carina.*

⁵² P. Glardon, *L'Histoire naturelle au XVI^e siècle. Introduction, étude et critique de La nature et diversité des poissons de Pierre Belon (1555)*, Genève, Droz, 2011, p. 404.

⁵³ *De Piscis Monachi habitu*, dans F. Boussuet, *De natura aqutilium carmen*, p. 197. Voir C. G. M. Paxton, R. Holland, « Was Steenstrup Right ? A New Interpretation of the 16th Century Sea Monk of the Øresund », *Steenstrupia*, 29-1, 2005, p. 39-47.

⁵⁴ G. Rondelet, *Libri de Piscibus Marinis*, XVI, 20, p. 493 : *Hanc effigiem mihi dono dedit illustrissima Margareta Nauarrae Regina [...]. Ea a uiro nobili effigiem hanc acceperat, qui similem ad Carolum quintum Imperatorem in Hispania tum agentem deferebat : ille reginae affirmavit se monstrum hoc in Nortuegia captum uidisse post grauissimas tempestates undis et fluctibus in litus eiectum, locumque designabat Diezum iuxta oppidum Denelopoch. Eiusdem monstri picturam mihi ostendit Gisbertus medicus ex eadem Nortuegia Romam ad se missam, quae pictura nonnihil a mea differebat. Quare, ut dicam quod sentio, quaedam praeter rei ueritatem a pictoribus addita fuisse puto, ut res mirabilior haberetur.*

Boussuet se montre un peu plus prudent en ouvrant cette fois son épigramme par une subordonnée hypothétique :



Fig. 6. F. Boussuet, *De natura aquatiliu[m] carmen*, Lyon, Macé Bonhome, 1558, p. 196-197

*Si tales partus aedunt vada caerulea Nerei⁵⁵,
Non est quod tellus efferat ipsa suos.
Frons hominem praefert, in piscem desinit alius,
Quid tam dic sodes dissimile esse potest ?*

Si les flots azurés de Nérée produisent de tels rejetons
Pourquoi la Terre engendrerait-elle les siens ? Il n'y a pas de raison.
Son front fait voir un homme, son ventre finit en queue de poisson ;
Que peut-il y avoir de plus différent ? De grâce, dis-le donc.

Dans ces deux distiques, la référence à Alciat est discrète, mais fonctionne à un double niveau de sens. On retrouve en effet, selon toute apparence, un parallèle entre terre et mer destiné à justifier la possibilité de l'existence de monstres marins, mais il n'aura échappé à personne que le troisième vers renvoie à l'*Art poétique* d'Horace, dans lequel le poète de Venouse critiquait le manque d'unité dans la matière d'une œuvre poétique en la comparant au buste d'une femme superbe qui se terminerait en poisson (*desinit in piscem mulier formosa superne*)⁵⁶. Or c'est moins Horace qu'Alciat qui est ici la source de Boussuet, tant d'un point de vue métrique que d'un point de vue sémantique. Dans son emblème *Sirenes*, publié pour la

⁵⁵ Virgile, *Énéide*, VII, 198 : *litus ad Ansonium tot per vada caerulea uexit*.

⁵⁶ Horace, *Art poétique*, 4. Sur l'utilisation de la sirène horatienne par Alciat, voir T. Penguilly, « 'Pictoribus atque Poetis etc.' L'hybride et la poétique de l'emblème : d'Horace à Alciat », dans *Rhétorique, poétique et stylistique (Moyen Âge-Renaissance)*, éd. A. Bouscharain, D. James-Raoul, Pessac, Presses universitaires de Bordeaux, 2014, p. 83-94.

première fois en 1546, le juriste milanais évoquait ainsi en des termes semblables les créatures monstrueuses de la fable, contraires, selon lui, à la Nature et relevant de la fiction poétique :

*Absque alis uolucres, et cruribus absque puellas,
Rostro absque et pisces, qui tamen ore canant,
Quis putet esse illos ? iungi haec natura negauit,
Sirenes fieri sed potuisse docent.
Illicium est mulier, quae in piscem desinit atrum,
Plurima quod secum monstra libido uehit...*

Oiseaux d'ailes privés, femmes privées de jambes,
Poissons privés de tête et qui néanmoins chantent,
Qui en croirait un mot ? C'est contraire à Nature ;
Les Sirènes pourtant montrent que c'est possible.
C'est un appât, la femme à queue de poisson noir,
Car le désir entraîne avec lui bien des monstres... (trad. personnelle)

Autrement dit, le second hexamètre introduit comme une dissonance entre la lettre du texte et la référence implicite à cet emblème, dans la mesure où Boussuet sous-entend que le poisson-moine relève de la fiction poétique, à l'instar de la sirène horatienne décrite par Alciat, alors même qu'il fait mine d'examiner la possibilité que cette créature existe et de ne pas avoir failli à son engagement de ne rien introduire de « fictif » dans son recueil, comme on l'a vu. À titre de confirmation, fondée sur une structure rhétorique similaire, la dernière épigramme de notre série présente le « Poisson à l'allure d'évêque⁵⁷ », un spécimen qui aurait cette fois été vu en Pologne en 1531⁵⁸ :

*Si talem foetum mare glaucum protulit unquam,
Semihominemque ferum, semiferumque hominem,
Et ueniunt miranda nimis portenta subinde,
Quid miri Tellus si quoque plura ferat ?*

Si la mer glauque a jamais produit un tel rejeton,
Une bête mi-homme, un homme mi-bête,
Et que se succèdent sans cesse d'incroyables prodiges,
Quoi d'étonnant si la terre en produit elle aussi, et en plus grand nombre ?

⁵⁷ *De Pisce Episcopi habitu*, dans F. Boussuet, *De natura aquatilium carmen*, p. 198.

⁵⁸ G. Rondelet, *Libri de Piscibus Marinis*, XVI, 21, p. 494 : *Monstrum aliud multo superiore mirabilius subiungo, quod accepi a Gisberto medico, cuius ante aliquoties memini, quod ipse ab Amsterodamo cum literis acceperat, quibus ille affirmabat anno 1531 in Polonia uisum id monstrum marinum Episcopi habitu, et ad Poloniae Regem delatum, cui signis quibusdam significare uidebatur uehementer se cupere ad mare reuerti, quo deductus statim in id se coniecit. Sciens omitto plura, quae de hoc monstro mihi narrata sunt, quia fabulosa esse arbitror. Ea est enim hominum uanitas, ut rei per se satis mirabili praeter uerum plura etiam affingant, ego qualem monstri uicem accepi, talem omnino exhibeo. Vera sit ac non, nec affirmo, nec refello.*



Fig. 7. F. Boussuet, *De natura aquatilium carmen*, Lyon, Macé Bonhome, 1558, p. 198

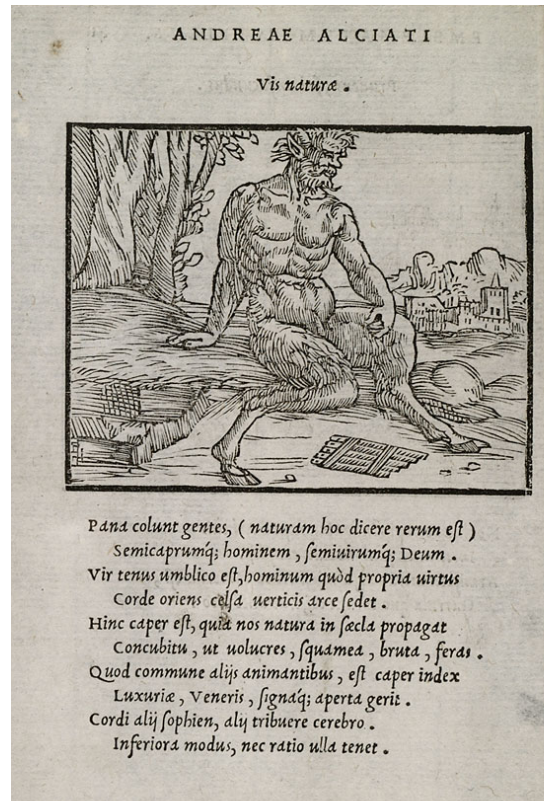


Fig. 8. A. Alciat, *Emblematum Libellus*, Venise, [Alde fils], 1546, fol. 41v

Cette fois, c'est à une autre pièce d'Alciat que fait allusion le médecin bourguignon, en reprenant la structure du second vers d'une épigramme justement intitulée « La Puissance de la Nature » (*Vis naturæ*), elle aussi parue pour la première fois en 1546 et consacrée à la figure mythologique de Pan. En voici les trois premiers distiques :

*Pana colunt gentes (naturam hoc dicere rerum est)
Semicaprumque hominem, semiuirumque Deum.
Vir tenuis umblico est, hominum quod propria uirtus,
Corde oriens celsa uerticis arce sedet.
Hinc caper est, quia nos natura in saecula propagat
Concubitu, ut uolucres, squamea, bruta, feras...*

Le monde adore Pan (entendez la Nature),
Un dieu à demi-homme, un homme à demi-bouc,
Humain jusqu'à la taille, car la vertu des hommes
A dans le cœur sa source, en la tête son siège ;
Bouc dessous, car Nature aussi nous perpétue
Par le sexe, à l'instar des oiseaux, poissons et autres bêtes⁵⁹...

Si Boussuet reprend à Alciat son parallélisme et la composition de son vers, c'est là encore que le discours explicite se double d'une allusion implicite, réservée aux lecteurs capables de

⁵⁹ Trad. P. Laurens, dans A. Alciat, *Emblemata / Les Emblèmes*, p. 106 (légèrement modifiée car le texte de l'épigramme comporte des variantes au v. 3).

saisir la référence. À l’instar des deux emblèmes du juriste italien, ces deux épigrammes du *De natura aquatiliūm* évoquent des créatures hybrides avec lesquelles le poète prend ses distances tout en se refusant à les rejeter formellement, mais tandis qu’Alciat se sert des figures mythologiques des Sirènes ou de Pan pour en offrir une lecture symbolique, Boussuet met ces créatures monstrueuses au service d’un discours topique célébrant l’infini pouvoir de la Nature, que le clin d’œil à l’emblème *Vis naturae* rappelle lui aussi opportunément.

ÉTUDE DE CAS : LES GROS ANIMAUX MARINS

Il nous a paru intéressant, pour terminer, de donner une idée précise du travail de Boussuet en étudiant les épigrammes qui correspondent au livre XVI du *De piscibus marinis* de Rondelet, dont les poèmes concernant le « poisson à l’allure de moine » et le « poisson à l’allure d’évêque » ont déjà été évoqués plus haut. Ce livre concerne les « gros animaux marins », et sous cette catégorie assez vague on trouve des tortues marines, des cétacés, des pinnipèdes, des requins et des créatures imaginaires. Dans l’édition de 1558 du *De natura aquatiliūm carmen* de Boussuet, les poèmes occupent les pages 183 à 198⁶⁰ avec les titres suivants : *De testudine corticata* (« La tortue à carapace d’écaille »), *De testudine coriacea* (« La tortue à carapace de cuir »), *De vitulo maris mediterranei* (« Le veau de Méditerranée »), *De vitulo maris oceani* (« Le veau de la mer Océane »), *De delphino* (« Le dauphin »), *De tursione* (« Le tursion »), *De balaena vulgo dicta sive musculus* (« L’animal qu’on appelle couramment baleine, ou *musculus* »), *De balaena vera* (« La vraie baleine »), *De orca* (« L’orque »), *De physetere* (« Le souffleur » i.e. « Le cachalot »), *De priste* (« Le poisson-scie »), *De scolopendra cetacea* (« La scolopendre »), *De monstro leonino* (« Le monstre à l’allure de lion »), *De pisce monachi habitu* (« Le poisson à l’allure de moine »), *De pisce episcopi habitu* (« Le poisson à l’allure d’évêque »).

Ce corpus confirme que l’ordre de Rondelet est plutôt bien suivi, comme nous l’avons vu précédemment. On ne constate que quelques écarts qui se manifestent par des disparitions et qui s’expliquent comme suit : d’une part, Boussuet fait disparaître le *tiburón* (le grand requin blanc), le *maraxo* (le requin-taupe) et le *manato* (le lamantin), sans doute parce que ce sont des animaux du Nouveau Monde dont il ignore tout et qui ne se trouvent pas dans les textes antiques ; peut-être pense-t-il aussi que ça n’intéressera pas le lecteur. De l’autre, il ne reprend pas non plus le *phocaena* (le marsouin) : comme le chapitre est assez confus et que Rondelet suggère, *in extremis*, en remontant à Aristote, qu’il peut être le même animal que le tursion, Boussuet intègre l’information dans le poème consacré au tursion et supprime le chapitre *Phocaena*.

Mais au-delà de ces quelques suppressions, il est intéressant de se pencher sur le travail même de Boussuet sur les textes. Sur le site de Gallica, bibliothèque numérique de la BnF, on peut lire la présentation suivante de l’ouvrage de Boussuet : « première et seule édition de cet abrégé en vers latins du grand traité d’ichtyologie de Guillaume Rondelet, composé par le médecin François Boussuet (1520-1572) ». La définition de la BnF, « abrégé en vers latin », ne nous semble cependant pas convenir à l’œuvre de Boussuet. Comme nous l’avons vu plus haut, il ne s’agit pas pour lui d’abrégé : comment pourrait-on considérer que le passage de cinq pages à quatre vers, à propos du « veau de mer méditerranéen », est une abréviation ? Ou, plus marquant encore pour ce qui est du contraste de longueur, le passage de quatorze pages à neuf vers, pour le dauphin ? Ce qu’offre Boussuet, beaucoup plus qu’une abréviation, c’est une réécriture poétique. En effet, l’écriture de Rondelet est caractéristique à tous égards du style encyclopédique : il écrit en prose, cite, selon le procédé habituel des encyclopédistes,

⁶⁰ Rappelons que contrairement à l’œuvre de Rondelet, celle de Boussuet ne comporte ni livres, ni numéros de poèmes.

beaucoup de grec et de latin, compile un grand nombre d’auteurs et essaie visiblement de donner une présentation exhaustive des connaissances de son temps sur chaque animal, ce qui explique la longueur de certains chapitres lorsque les animaux sont bien connus et décrits depuis l’Antiquité, comme le dauphin. Son œuvre est présentée comme une encyclopédie et prend place dans l’importante production d’ouvrages ichtyologiques des flamboyantes années 1550-1560 avec, entre autres, Belon, Gesner et Salviani. Boussuet ne se place pas du tout dans cette perspective : il compose des épigrammes en vers qui obéissent aux règles du genre de l’épigramme et non à celles de l’*abbreviatio* : brièveté, finesse, unicité de la thématique, présence d’une pointe amenée en quelques vers. Son recueil est une création poétique à partir de l’ouvrage de Rondelet, auquel il emprunte en général un seul élément à partir duquel il constitue son épigramme, chargée d’accompagner l’illustration. Il est dès lors moins question de science que de poésie. Les poèmes sont brefs, en distiques élégiaques ; ce sont souvent des quatrains et les textes les plus longs dépassent rarement dix vers. Il peut y avoir deux poèmes pour un animal et, dans ce cas, le second poème s’appelle *De eodem* ou *De eadem*. Quand il y a deux poèmes, ils portent sur deux traits différents de l’animal dépeint, et les choix métriques diffèrent entre les deux puisque le premier poème est en distiques et le second uniquement en hexamètres. Afin d’étudier texte par texte le travail effectué par François Boussuet, nous ferons d’abord une présentation des poèmes courts, avant de nous intéresser aux poèmes plus longs⁶¹.

Les poèmes courts sont des quatrains constitués de deux distiques élégiaques. Ils reposent sur une seule information, soigneusement sélectionnée parmi celles que fournit Rondelet, qui permet d’amener très vite à une pointe. Notre corpus en présente neuf, soit plus de la moitié des textes. Il s’agit des poèmes tirés des chapitres 6, 7, 10, 14, 15, 15 bis⁶², 18, 19 et 20 de Rondelet, respectivement consacrés aux deux sortes de veau marin, au tursion, au *physeter*, à la *pristis*, à la scolopendre de mer et à trois créatures imaginaires, le monstre à l’allure de lion, le poisson à l’allure de moine et le poisson à l’allure d’évêque. Pour ces poèmes, à l’exception des trois derniers, Boussuet s’attache essentiellement aux informations venues de Pline. Deux thématiques semblent avoir retenu son attention : la première est l’origine du nom des animaux, à laquelle il s’intéresse pour le veau de la mer Océane, le tursion, la *pristis* et le *physeter* ; la seconde réside dans le caractère extraordinaire de certaines créatures concernant la taille, la puissance ou les pouvoirs. Pour certains animaux, les deux thématiques, onomastique et caractère extraordinaire, sont mêlées.

En ce qui concerne le caractère extraordinaire, prenons pour commencer l’exemple du veau marin qui, succédant aux tortues, ouvre la série des pinnipèdes et cétacés, dans le livre XVI. Rondelet et Boussuet distinguent le veau de Méditerranée et le veau de la mer Océane. On ne doit pas confondre le veau marin des Latins avec le veau de mer qui, de nos jours, sur les étals de poissonniers, est l’autre appellation du requin-taube. *Vitulus marinus* désigne bien le phoque, comme la plupart du temps dans l’Antiquité. Ici, le premier phoque évoqué par Boussuet, le veau marin de Méditerranée, est sans doute le phoque moine de Méditerranée (*Monachus monachus* Hermann, 1779) tandis que le veau de la mer Océane est le phoque commun ou phoque veau marin (*Phoca vitulina* Linné, 1758). Les quatre vers consacrés au veau de Méditerranée sont extraits d’un chapitre de cinq pages rédigé par Rondelet sous le même titre. De ces cinq pages, Boussuet n’a retenu qu’une information : le phoque n’est jamais touché par la foudre. Boussuet illustre ce fait avec une anecdote qu’il trouve aussi chez Rondelet : un des empereurs de la dynastie des Sévères aurait fait couvrir sa litière de peau de phoque pour éviter d’être frappé par un éclair. Cette information remonte à Pline, et on

⁶¹ Les poèmes et leur traduction peuvent être consultés en annexe de l’article.

⁶² Il y a une erreur de numérotation dans l’édition de Rondelet : deux chapitres sont numérotés 15.

la trouve dans le livre II de l'*Histoire naturelle* à propos des phénomènes météorologiques. Le naturaliste parle, sans donner de nom, des hommes qui, par peur de l'orage, couvrent leurs tentes de peau de phoque⁶³ ; on sait aussi, si l'on en croit Suétone, qu'Auguste emportait partout avec lui une peau de phoque pour ne pas être foudroyé⁶⁴. Mais nous n'avons pas trouvé dans les œuvres antiques la source de l'anecdote concernant les Sévères. L'organisation du distique se fait en deux temps : la propriété, puis l'exemple. Le choix de cet unique élément témoigne plutôt de l'envie d'étonner et d'un goût pour les *mirabilia* que d'un intérêt pour la zoologie.

Pour la scolopendre de mer⁶⁵, Rondelet explique que le terme renvoie à deux animaux, un ver marin et un monstrueux cétacé, gigantesque, pourvu de nombreuses pattes et d'une queue de langouste géante ; cette description, qui vient d'Élien⁶⁶, évoque aussi un des monstres marins sur une carte issue de la *Cosmographie* de Sebastian Munster⁶⁷. Boussuet souligne surtout la taille gigantesque de l'animal, puisque celui-ci, selon Élien, serait plus grand qu'une trirème⁶⁸ ! Il n'exploite pas son nom ni une éventuelle ressemblance avec l'animal terrestre.

Enfin, les trois poèmes consacrés aux créatures imaginaires, s'ils relèvent eux aussi de la thématique de l'émerveillement, frappent par leur ressemblance jusque dans leur formulation même. Là où Rondelet réfléchit de manière intéressante sur le lien entre image et réalité et sur la fiabilité de ses sources, avec une nette évolution entre les trois textes, Boussuet se contente de tenir trois fois le même raisonnement : pourquoi s'étonner de l'existence de telles créatures dans la mer, alors que la terre en produit elle aussi de si extraordinaires ? Parmi les trois poèmes, seul celui qui est consacré au poisson moine évoque un tant soit peu son allure hybride. On peut supposer que ces êtres imaginaires n'intéressent guère Boussuet, mais qu'il n'a pas voulu se priver des superbes illustrations de Reverdy pour ces chapitres.

Passons maintenant à l'onomastique. Parmi les animaux dont Boussuet retient le nom comme sujet d'épigramme, on peut mentionner le veau marin de la mer Océane. Il est traité plus brièvement que le veau de Méditerranée par Rondelet, qui ne lui consacre qu'une demi-page. Le trait marquant retenu par Boussuet est encore tiré de Pline : le veau marin aurait reçu ce nom à cause du cri, évoquant un mugissement, qu'il pousse quand on le capture (*depremsus*) ou qu'on le tue⁶⁹. Cette explication a connu une remarquable prospérité pendant tout le Moyen Âge et encore à la Renaissance, puisque tous les savants la reprennent. Boussuet limite le quatrain à ce thème comme le montre le lexique (*dixere, nomine, nomen*) et rejette de ce fait le reste des informations données par Rondelet, qui se limitent d'ailleurs à une énumération descriptive des parties de l'animal. Signalons au passage qu'il est possible de voir l'influence d'Ovide dans le terme *deformis*⁷⁰.

C'est la même préoccupation onomastique qui est au centre du poème sur le tursion, c'est-à-dire le marsouin, sans doute le poème le moins intéressant de notre corpus. Le texte de Rondelet évoquait les différentes assimilations et confusions autour de cet animal, assimilé au dauphin, à l'esturgeon (suite à une mélecture *tursio/ sturio*) et le rapprochait finalement du

⁶³ Pline, *Histoire naturelle*, II, 146.

⁶⁴ Suétone, *Vie d'Auguste*, 90.

⁶⁵ La scolopendre est un ver marin annelé souvent utilisé comme appât par les pêcheurs et c'est bien l'animal que décrit Pline sous ce nom.

⁶⁶ Élien, *La Personnalité des animaux*, XIII, 23, p. 104.

⁶⁷ Munster, *Cosmographie* (1556), p. 1056-1057.

⁶⁸ La trirème, bateau de guerre utilisé pendant toute l'antiquité, par les Grecs (trières) puis par les Romains, est un navire comptant trois rangs de rameurs, soit 170 rameurs (ce qui le rendait très rapide) et mesurant presque 40 m.

⁶⁹ Pline, *Histoire naturelle*, IX, 41 : *Ipsis in sono mugitus, unde nomen vituli.*

⁷⁰ Ovide, *Métamorphoses*, I, 300 : *Nunc ibi deformes ponunt sua corpora phocae.*

phocaena, c'est-à-dire du marsouin, d'Aristote. Chez Boussuet, qui a supprimé le chapitre *phocaena*, la tension s'opère entre les différents animaux auxquels on a assimilé cet animal et la réalité de son indentification : après avoir consacré trois vers à présenter des identifications diverses (*Graii dicunt... putes...*) comme la *phokaina* des Grecs et le dauphin, dont le tursion se rapproche par sa viviparité, il tranche au vers final en faveur d'une identification précise : le tursion est bien le marsouin ou porc de mer, bien connu des lecteurs (*credimus... uerum*).

Enfin deux animaux réunissent la double thématique, caractère extraordinaire et onomastique : le *physeter* et la *pristis*. Le terme *physeter* désigne le cachalot. Il vient du grec, langue dans laquelle il signifie « souffleur », terme qui peut s'appliquer à un joueur d'instrument à vent, comme le flûtiste, mais aussi, déjà, à un certain nombre de cétacés à cause du jet qu'ils émettent par leur évent lorsqu'ils respirent. Cette fois encore, Boussuet a retenu, chez Rondelet, une information venant de Pline⁷¹. Deux éléments semblent l'intéresser : l'origine du nom de l'animal et la puissance (*ingentem, magnae columnae, coelo erigit, turnat agitque*) de celui à qui il attribue l'appellation *Belua*, « bête », « monstre » ou « gros animal », terme qu'il reprend à Rondelet. Dans un poème si court, l'image de la colonne s'impose comme centrale, et c'est elle qui constitue le principal élément pour illustrer la force et la grande taille du cachalot. Comme Pline, que Rondelet suit fidèlement, Boussuet distingue le jet d'eau et la colonne que forme l'animal lorsqu'il saute au-dessus des flots. Sur le plan de la zoologie, parler d'un jet d'eau (*uim aquarum*) est une erreur, car les cétacés émettent un mélange d'air et de vapeur, mais elle est couramment commise au XVI^e siècle et Boussuet ne fait que reprendre Rondelet sur ce point.

Concernant la *pristis*, qui fait immédiatement suite, chez Pline, au cachalot, Boussuet retient aussi les deux éléments : la taille de l'animal, ici tout à fait fantaisiste puisque Pline lui attribue deux cents coudées de longueur⁷², soit cent mètres, dimension inimaginable qu'il attribue à la nature particulièrement fertile de l'Inde ; et le rostre très particulier de l'animal, façonné en forme de scie, qui lui a valu son nom de scie, en grec comme en latin. Cette précision, mieux que l'illustration fantaisiste qui accompagne le quatrain⁷³, permet d'identifier la *pristis* de Boussuet sans difficulté : c'est le poisson-scie (*Pristis pristis* Linné, 1758). Mais en latin classique et au Moyen Âge, le terme *pristis* possède plusieurs formes et recouvre des réalités différentes. Venu du grec *πρίστης*, qui désigne un gros poisson de mer aux mâchoires tranchantes comme une scie, il a subi une double modification lorsqu'il est passé en latin : d'une part le suffixe *-tis* n'était pas significatif en latin et a été remplacé par le suffixe de nom d'agent *-trix*, proche de lui phonétiquement et grammaticalement ; de l'autre le radical grec s'est modifié avec perte du phonème *-r-*, à la fois par dissimilation et par analogie avec le nom d'une autre créature aquatique, le *pister*. On est donc passé du *πρίστης* grec au *pistrix* ou *pistris* latin⁷⁴. Le terme désigne couramment un monstre marin. Suite à une confusion opérée dans le *Liber de natura rerum* de Thomas de Cantimpré, la *pristis* a aussi été confondue avec le *pister*, forme issue du terme *physeter* après le passage par l'arabe, si bien que le *pistris/ pister / pristis* peut parfois désigner aussi le cachalot ou un gros cétacé.

Passons à présent aux poèmes plus longs mais encore constitués d'un seul bloc, au nombre de quatre dans notre corpus : la tortue à carapace de cuir, la vraie baleine, la tortue à carapace

⁷¹ Pline, *Histoire naturelle*, IX, 8 : *Maximum animal in Indico Pristis et ballaena est, in Gallico oceano physeter, ingentis columnae modo se attollens altiorque nauium uelis diluuiem quandam eructans.*

⁷² Pline, *Histoire naturelle*, IX, 4 : *Pristes ducentum cubitorum.*

⁷³ Belon ne fait figurer que le rostre, beaucoup plus ressemblant que sur l'image de Rondelet, et il explique ce choix par le fait qu'il n'a pas vu l'animal, au contraire du rostre.

⁷⁴ Nous remercions Isabelle Boehm pour nous avoir transmis cette explication.

d'écaille et l'orque font l'objet de poèmes compacts composés respectivement de trois distiques pour les deux premiers, de quatre pour le troisième et de cinq pour le dernier.

De la « vraie baleine », à laquelle Rondelet ne consacre qu'une demi-page, Boussuet conserve trois informations : sa viviparité, sa voracité et l'utilisation de sa graisse pour les lampes. Chaque particularité occupe un distique ; la pointe a disparu. Boussuet imite jusqu'au renvoi non développé que fait Rondelet au chapitre précédent sur l'utilisation de la graisse et de la chair. Cet animal est sans doute le rorqual ou la baleine à bosse. La pauvreté du poème s'explique sans doute par l'existence d'un autre texte, beaucoup plus riche, sur un autre cétacé très proche.

Les deux poèmes sur les tortues se lisent comme un diptyque, l'un complétant l'autre. Rondelet consacre quatre chapitres aux tortues : un chapitre de généralités, intitulé *De testudinibus* (ch. 2), un deuxième intitulé *De testudine corticata* (ch. 3), un autre intitulé *De testudine coriacea sive Mercurii* (ch. 4), et enfin le ch. 5 intitulé *De testudine cornigera sive troglodytica et alba*. Boussuet ne garde que la tortue *corticata* (à carapace d'écaille) et la tortue *corticea* (à carapace de cuir), sans doute parce que, dans l'édition de Rondelet, les deux autres ne sont pas pourvues d'illustrations. Il réduit les onze pages de Rondelet à quatorze vers, huit pour la première, six pour la seconde, dont il dit simplement qu'à part sa chair, plus dure, elle est en tout point semblable à la précédente. L'intérêt principal de ces deux textes est que c'est le seul cas, dans ce corpus tiré du livre XVI de Rondelet, où Boussuet retient comme thématique principale l'usage médical qui est fait d'un animal alors que c'est un élément fréquent dans sa source. Il mentionne l'utilisation de la chair de tortue marine comme contrepoison, notamment contre la salamandre⁷⁵, celle du sang contre les différentes affections de la tête, alopecie et ulcères, et celle du fiel pour soigner les yeux. La source secondaire majoritairement utilisée est toujours Pline, non plus le livre IX mais le livre XXXII, consacré aux remèdes tirés des animaux marins⁷⁶. Si l'élément médical est très présent dans le chapitre de Rondelet, il est loin cependant de constituer la totalité du propos. Peut-être faut-il voir dans le choix de Boussuet un souci de *variatio*, toujours afin d'amuser le lecteur et de le surprendre d'un poème à l'autre.

Mais le poème qui retient le plus l'attention par sa qualité est celui que Boussuet consacre à l'orque et qui a, une fois de plus, Pline comme source secondaire⁷⁷. Ce texte n'évoque qu'un aspect du texte de Rondelet, issu d'un long développement de Pline au début du livre IX : les attaques sanglantes menées par les orques contre les baleines qui viennent de donner naissance à leur petit. Rondelet a repris textuellement ce passage de Pline. Boussuet renonce à tout le reste du chapitre et ne s'attache qu'à cet épisode, particulièrement frappant. En un suspense soigneusement organisé, chaque distique retrace une étape de l'attaque : retraite des baleines pour mettre bas en un lieu qu'elles espèrent sûr (v. 3-4), attaque des orques (v. 5-6), tentative de fuite (v. 7-8), massacre des baleines (v. 9-10). Les baleines sont associées à l'idée d'impuissance (*gravidas, pondere uteri, praepediuntur*), d'esquive (*se receptant, cura, timor, spes, fuga*)

⁷⁵ Boussuet précise que le remède est très efficace si l'on ajoute de la chair de raie (*raiae*) ; il s'agit d'une erreur d'origine graphique la raie ayant remplacé la chair de grenouille (*ranae*) recommandée par Pline et Rondelet.

⁷⁶ Pline, *Histoire naturelle*, XXXII, 35 : *Marinarum carnes admixtae ranarum carnibus contra salamandras praecclare auxiliantur... Sanguine alopeciarum inanitas et porrigo omniaque capitis ulcera curantur* ; *ibid.*, XXXII, 37 : *Fel testitudinum claritatem oculorum facit* ; *ibid.*, XXXII, 38 : *Oculorum utique vitia omnia fel inunctum cum melle*.

⁷⁷ Pline, *Histoire naturelle*, IX, 13 : *Ballaenae et in nostra maria penetrant. In Gaditano oceano non ante brumam conspici eas tradunt, condi autem statis temporibus in quodam sinu placido et capaci, mire gaudentis ibi parere. Hoc scire orcas, infestam his beluam et cuius imago nulla repraesentatione exprimi possit alia quam carnis immensae dentibus truculentae. Inrumpunt ergo in secreta ac vitulos earum aut fetas vel etiamnum gravidas lancinant morsu incursuque ceu Liburnicarum rostris fodiunt. Illae ad flexum immobiles, ad repugnandum inertes et pondere suo oneratae, tunc quidem et utero graves pariendive poenis invalidae, solum auxilium novere in altum profugere et se toto defendere oceano. Contra orcae occurrere laborant seseque opponere et caveatas angustiis trucidare, in vada urgere, saxis inlidere.*

et de défaite (*victae, vis minor, miseris*), tandis que les orques, par l'intermédiaire de nombreux verbes d'action, sont décrites comme d'insatiables prédatrices (*praedae, lacessunt, urgent, vorant*). Boussuet reprend *via* Rondelet les détails les plus émouvants fournis par Pline, comme l'incapacité des baleines à se défendre, épuisées par leur gestation ou leur mise bas, et le dernier vers aboutit au summum du pathétique en évoquant la dévoration des baleineaux par les orques. La longueur du texte et son caractère narratif lui ôtent une part de son aspect épigrammatique pour prendre un ton plus épique absent des quatrains, mais on peut considérer que Boussuet a retenu le passage à cause de la cruauté extraordinaire de l'orque qui la rattache aux *mirabilia* chers à Pline comme à lui-même ; sans doute y a-t-il vu aussi une occasion de plaire au lecteur et de le toucher.

Penchons-nous enfin sur les deux poèmes construits en diptyque : le dauphin (neuf vers) et la baleine (dix-huit vers). Ces poèmes se subdivisent en deux parties inégales : trois distiques et trois hexamètres, dont un grec, pour le dauphin ; trois distiques et quatorze hexamètres pour la baleine. Les chapitres consacrés à la baleine *musculus* et au dauphin sont de loin les plus développés du corpus chez Rondelet, ce qui correspond à une augmentation du nombre de vers chez Boussuet, même si les longueurs sont sans commune mesure entre l'encyclopédiste et le poète. Quand ce dernier organise un poème en deux parties, c'est qu'il veut développer plusieurs aspects différents de l'animal, tous puisés chez Rondelet. On retrouve les mêmes thématiques que dans les quatrains, soit le caractère extraordinaire et l'étude onomastique, mais aussi des approches différentes.

Le *musculus* ou baleine, sans doute le petit rorqual, est l'objet du plus long poème du corpus. Boussuet y développe trois thématiques différentes, toutes issues du très long chapitre de Rondelet. La première partie, constituée de deux distiques, répond en tout point aux exigences de l'épigramme : un poème bref s'achevant sur une pointe. Boussuet y reprend, comme dans les quatrains, le thème de l'extraordinaire : le piquant du poème repose ici sur le contraste qu'offre la taille gigantesque de l'animal avec le fait que seule sa langue fournisse un aliment. Le dernier vers, en rapprochant *tanto corpore* et *lingua sola placet* ramasse cette opposition en une formule frappante. Cet élément vient d'une phrase de Rondelet (*Caro musculi nullo est in pretio, lingua sola commendatur*). La deuxième partie est rédigée en hexamètres et se divise elle-même en deux sous-parties : la première, en neuf vers, revient sur le caractère hors-norme de l'animal, et Boussuet y accumule les chiffres fournis par Rondelet pour évoquer la longueur, la largeur, l'ouverture de la gueule, l'espace entre les yeux et la taille de ceux-ci. Cette évocation des yeux ne laisse d'ailleurs pas d'étonner : là où Rondelet se contente de dire qu'ils paraissent petits à l'extérieur du corps mais qu'ils sont gros comme une tête humaine, et que c'est une erreur de les comparer à des yeux de bœuf, Boussuet, dans une envolée personnelle un peu étonnante, compare l'œil de baleine à des blocs de marbre présents dans les temples ou les églises ou à des boulets de bombe, dont il évoque les tirs assourdissants. La fin du poème, toujours en hexamètres, change brutalement de sujet pour décrire une chasse à la baleine qui apparaît comme une synthèse des différents modes de chasse présents chez Rondelet. Retracerée comme un combat, cette description possède la même tonalité épique que le poème consacré aux orques, avec une insistance sur la violence et l'effort, tant du côté des hommes qui lancent, frappent, tirent et tuent que de celui de l'animal agonisant qui jette ses dernières forces dans la bataille. C'est la seule fois où l'illustration est modifiée par rapport à Rondelet : là où, dans l'œuvre de celui-ci, figuraient un gros cétacé et, au-dessous de lui, un harpon, l'éditeur de Boussuet a placé le dessin du cétacé en tête du quatrain, et le harpon après celui-ci, avant la deuxième partie.

Terminons par le poème consacré au dauphin, lui aussi en deux parties et lui aussi issu d'un très long chapitre de Rondelet. La construction est inverse à celui de la baleine : le poème

en distiques est le plus long, mais ne fait que six vers, et le poème complémentaire se limite à deux hexamètres, précédés d'un hexamètre grec d'Oppien dont ils sont la traduction⁷⁸ : cela fait neuf vers en tout. Le contraste est énorme avec la dimension du chapitre de Rondelet et avec toutes les encyclopédies, y compris celle de Pline, car le dauphin est l'animal marin qui suscite les plus longs développements. La concision de Boussuet ne laisse donc pas d'étonner. Concernant les thématiques retenues, on ne peut que ressentir la même frustration. Les quatre premiers vers reprennent une indication de Pline : quand le dauphin saute au-dessus des eaux, il annonce les tempêtes⁷⁹. Le choix de Boussuet de retenir cette propriété rappelle son évocation du phoque de Méditerranée située un peu avant et de sa capacité à écarter la foudre. On est donc dans la catégorie des *mirabilia*. Les deux derniers vers, qui sont des vers d'Ovide avec une légère modification, décrivent l'incapacité des dauphins à survivre quand ils s'échouent. S'il y a un lien avec la tempête mentionnée avant, c'est au lecteur de l'établir ; Boussuet lui-même n'en établit pas. Ces vers, cités par Rondelet presque sans modification (*Quem postquam* est devenu *Tum si illum* chez Rondelet), proviennent de l'*Héroïde* 19 d'Ovide⁸⁰ ; c'est une lettre écrite par Héro à son amant Léandre, qui doit la rejoindre en traversant à la nage une vaste étendue de mer et dont elle craint qu'il ne se noie : elle compare le danger qui le menace à celui que connaissent les dauphins échoués. Si le rapprochement est curieux, il n'est en rien dû à Boussuet puisqu'il figure déjà chez Rondelet. Il en va de même pour le distique. Celui-ci met en rapport la sexualité des dauphins avec celle des hommes, mais cette fois encore Boussuet n'invente rien : Rondelet cite en grec le vers d'Oppien, de même que sa traduction en deux vers latins qui est l'œuvre de Lorenzo Lippi⁸¹. L'anecdote est visiblement retenue elle aussi pour son caractère exceptionnel. Il est difficile de trouver le lien entre les deux poèmes, sinon que Boussuet a retenu des éléments qu'il trouve hors-norme et des vers d'auteurs latins ou grecs. Plus que jamais, il est clair que la préoccupation zoologique n'est pas centrale pour Boussuet et que la poésie lui importe bien davantage.

L'étude de ce corpus d'épigrammes de Boussuet révèle ainsi un certain nombre de caractéristiques qui s'appliquent à l'ensemble du recueil. S'il suit fidèlement l'ordre établi par sa source, Boussuet veut avant tout faire œuvre de poète. Il montre un goût affirmé pour la forme brève et pour la tension de l'épigramme à laquelle il mêle, à l'occasion, de brèves parenthèses épiques lorsqu'il peut décrire une scène de pêche ou une lutte entre animaux. Bien que la source secondaire à laquelle il emprunte le plus soit Pline l'Ancien, il ne faut cependant pas chercher dans son œuvre un objectif scientifique, et on est loin des mises en vers des encyclopédies réalisées au XIV^e siècle. Boussuet a avant tout envie de surprendre le lecteur, de l'intéresser et de l'amuser, le plus souvent en retenant un trait en rapport avec le merveilleux ou l'onomastique. Dans son *De natura aquatiliū carmen*, l'auteur veut surtout séduire le lecteur par son esprit et par l'association entre une image et un texte surprenant ou amusant : il ne reprend jamais un chapitre privé d'illustration et le peu d'intérêt qu'il témoigne aux trois poèmes sur les créatures imaginaires semble indiquer qu'il ne les a retenues que

⁷⁸ Oppien, *Halientiques*, 1.

⁷⁹ Pline, *Histoire naturelle*, XVIII, 361 : *Delphini tranquillo mari lasciuientes flatum ex qua uenient parte, item spargentes aquam ; idem turbato tranquillitatem.*

⁸⁰ Ovide, *Héroïdes*, 19, 199-202 : *Hic ego uentosas nantem delphina per undas/ Cernere non dubia sum mihi uisa fide ;/ Quem postquam bibulis illisit fluctus harenis/ Vnda simul miserum uitaeque deseruit.*

⁸¹ Boussuet reprend la traduction latine d'Oppien en vers citée par Rondelet, qui est celle de Lorenzo Lippi, parue pour la première fois en 1478 (*Oppiani Halientica, seu de Piscatu libri III a Laurentio Lippio latinis versibus reddita*), puis à la suite du texte grec en 1508 et reprise dans l'aldine de 1517. Nous citons (en annexe) les vers tels qu'ils figurent dans l'édition parue à Strasbourg en 1534 (p. 12) qui doit être, à l'époque de Rondelet, la dernière en date. Boussuet ajoute à *similes* un *-que* absent chez Rondelet.

pour la gravure qui les accompagne. L'inspiration n'est pas toujours au rendez-vous et l'investissement du poète n'est pas égal d'un texte à l'autre, mais l'ensemble constitue un recueil qui se lit avec plaisir et c'était là, à n'en pas douter, le premier objectif de François Boussuet.

ANNEXE

Les traductions ci-dessous proposées sont dues à Brigitte Gauvin et s'inscrivent dans un projet collectif d'édition traduite et commentée du *De natura aquatiliūm*, mené dans le cadre du programme « Ichtya » (Université de Caen) et destiné à une publication aux formats papier et numérique, notamment sur le site :

<https://ichtya.unicaen.fr/lab/bibliotheque/sommaire.html>.

(1) *De testudine corticata*

*Carne satis pingui grata et testudo suavi est
In multis cuius commodus usus erit.
Nimirum diras multum ualet in Salamandras,
Addita si Raiae carnibus una siet.
Sanguini Alopeciae capitisque mala hulcera cedunt,
Mixtusque antidotis saepius ille fuit⁸².
Fel cum melle oculis ualde censetur inunctum
Vtile, nam hos multis liberat a uitiiis⁸³.*

La tortue à carapace d'écaille

La tortue est précieuse pour sa chair savoureuse et grasse ;
Dans bien des cas, l'utiliser n'est pas sans avantage.
Contre les redoutables salamandres, elle est très efficace
Si on l'ajoute à la chair de la raie.
L'alopecie, les ulcères malins de la tête, son sang les fait céder
Et constitue souvent un ingrédient des contrepoisons.
Son fiel, mêlé à du miel, est jugé très utile en onction
Sur les yeux, car il les guérit de nombre d'affections.

(2) *De testudine coriacea*

*Sunt huius durae carnes Testudinis ori,
Sunt etenim bubulis carnibus assimiles.
Namque haec dura magis quam sit mihi prima uidetur
Viribus ast iisdem felque caroque valent.
Namque uicem alterius si absit, Coriacea recte
Supplerit, tantum proximitatis habent.*

La tortue à carapace de cuir

La chair de cette tortue est dure à manger ;
Et en cela, c'est la viande de bœuf qu'elle rappelle.

⁸² Cf. Pline, *Histoire naturelle*, XXXII, 35.

⁸³ Cf. Pline, *Histoire naturelle*, XXXII, 38.

Elle me semble en effet plus dure que la tortue à carapace d'écaïlle ;
Mais son fiel et sa chair ont la même efficacité.
Si on n'a pas de tortue de l'autre sorte, la tortue à carapace de cuir
La remplacera très bien, tant elles ont de similarités.

(3) De uitulo maris Mediterranei

*Haec uituli forma est qui nullo fulmine tangi
In naturali scribitur Historia⁸⁴.
Induperatorisque ideo lectica Seueri
Circumquaque ferae tergo tecta fuit.*

Le veau de Méditerranée

Voici l'image du veau. Jamais la foudre ne le blesse,
À ce qui est écrit dans l'*Histoire naturelle* ;
De la peau de cette bête l'empereur Sévère
Fit donc entièrement recouvrir sa litière.

(4) De uitulo maris Oceani

*Hunc piscem informem uitulum dixere Latini
Et certe hoc dictus nomine iure fuit.
Si deprensus enim uitulorum more uidetur
Mugire⁸⁵, huic nomen quod magis (oro) quadret ?*

Le veau de la mer Océane

Ce poisson hideux, les Latins l'ont appelé veau ;
Et c'est assurément à bon droit qu'on lui a donné ce nom.
Si on le capture, en effet, il semble mugir comme un veau :
Quel nom alors lui siérait mieux ? Je pose la question.

(5) De delphino

*Aequoreis quoties Delphin lasciuit in undis
Pacatasque suo corpore turbat aquas,
Haud dubie uentos hyemem, nimbosque futuros
Praesagit, sed ea qua mage parte uenit⁸⁶.
Tum si illum bibulis aestus transmittat arenis
Vnda simul miserum uitaque destitue⁸⁷.*

De eodem

*Δελφίνες δ'ἀνδρεοσιν ὁμῶς γάμον ἐντύνονται⁸⁸.
In faciem uersi dulces celebrant hymenaeos
Delphines similesque hominum complexibus haerent.*

Le dauphin

Chaque fois que le dauphin folâtre dans les flots de la mer,
Et qu'il trouble de ses bonds les eaux sereines,
Nul doute qu'il n'annonce, surtout du côté où il passe,
Les vents, le mauvais temps, la tempête qui menacent.

⁸⁴ Cf. Pline, *Histoire naturelle*, II, 146.

⁸⁵ Cf. Pline, *Histoire naturelle*, IX, 41.

⁸⁶ Cf. Pline, *Histoire naturelle*, XVIII, 361.

⁸⁷ Cf. Ovide, *Héroïdes*, 19, 201-202.

⁸⁸ Cf. Oppien, *Halientiques*, 1.

Si alors le courant l'emporte sur les sables avides
Il quittera ensemble, hélas, les ondes et la vie.

Le même

*Les dauphins s'unissent à la manière des hommes.
Face à face les dauphins célèbrent un tendre hymen
Et s'unissent en des noces que l'on dirait humaines.*

(6) De tursione

*Tusio [sic] quem Graii φώκαιναν nomine dicunt
Ædit delphini more sibi catulos.
Et paruum esse putes habitu Delphim effigieque
Sed maris hunc uerum credimus esse suem.*

Le tursion

Le Tursion que les Grecs nomment *Phokaina*
Met au monde ses petits comme le fait le dauphin.
À ses mœurs et son allure, on croirait un petit dauphin ;
Mais pour nous, c'est sûr : il s'agit bien du porc marin.

(7) De balaena uulgo dicta siue Musculo

*Musculus in nullo precio est si carnis ad usum
Spectes, nimirum difficile excoquitur ;
Eius cocta tamen laudatur lingua quibusdam,
Quippe illa e tanto corpore sola placet.*

De eadem

*Triginta excedit cubitos Balaena frequenter
Mole sua in longum si protendatur, ut aiunt,
Si in latum uinci<t> cubitos non amplius octo ;
Bissenos uero illa pedes, uasto oris hiatu
Scissa, marinarum fit monstrum immane ferarum.
Quattuor ulnarum spacio a se lumina distant,
Lumina marmoreis in templis emula saxis,
Horrificisue globis, quos amplo eructat ab ore
Ferrea cum crepitu ualde bombardata sonora.
Praedae auida et fune et ferro retinetur adunco.
Insiliunt nautae saeuique securibus urgent
Terribilem efflantem illam animam per littoris undas.
Atque obluantem frustra nauesque prementem,
In littusque trabunt immani fune reuinctam.*

L'animal qu'on appelle couramment baleine, ou *musculus*

Si l'on considère sa chair, la baleine n'est guère prisée ;
Celle-ci est très difficile à fricasser.
Certains cependant vantent sa langue quand on la cuit ;
D'un si grand corps, seul ce morceau séduit.

Le même

À ce qu'on dit, si elle s'étend de tout son long,
La baleine excède souvent les trente coudées [15 m] de long.
Mais elle ne dépasse pas huit coudées [4 m] en largeur,
Et sur douze pieds [3,6 m] de large se fend sa vaste gueule ;
Elle est, parmi les bêtes marines, un monstre prodigieux.

On compte quatre brasses [4 m] entre ses deux yeux
Qui rivalisent avec les blocs de marbre des sanctuaires,
Ou les redoutables boulets que crache la bombarde de fer
De sa vaste gueule, dans un assourdissant fracas.
Tandis qu'elle poursuit ses proies, on la prend par un harpon et un câble.
Les marins s'élancent et attaquent sans pitié, à coups de hache,
Cet animal effrayant qui, dans les eaux du rivage,
Agonise, se débat en vain et frappe les carènes ;
Puis on l'entrave par une corde immense et jusqu'au rivage on l'entraîne.

(8) De balaena uera

*Vivum animal Balaena parit fouet atque tuetur
Namque suo nutrit lacte subinde suos.
Innumeros uorat, ex(s)aturataque piscibus aluum
Mugit, terribilesque intonat ore sonos.
Carnis natura est eadem et pinguedinis, eius
Nocturnae ad flammam lampados usus erit*

La vraie baleine

La baleine met au monde un petit vivant, l'élève et veille sur lui ;
Car c'est de son lait qu'aussitôt elle le nourrit.
Elle dévore sans compter et, des poissons plein le ventre,
Elle mugit ; sa gueule émet des cris qui épouvantent.
Sa chair et sa graisse sont de même nature⁸⁹ ;
On en nourrit les lampes pour l'éclairage nocturne.

(9) De orca

*Orcae Balaenaeque immania corpora ponti
Vtraeque inter se bella cruenta mouent.
Se Balaenae igitur maris in secreta receptant,
Nam foetis uteri est cura timorque sui.
Praedae avidae norunt orcae id gravidasque lacessunt,
Ast haec uictae uteri pondere saepe ruunt.
Praepediuntur enim, spes quippe fuga omnis in una
Balaenis siquidem nis minor omnis inest.
Orcae igitur miseris truculentis dentibus urgent,
Et uiuos fetus cum genitrice uorant⁹⁰.*

L'orque

Les orques et baleines, de la mer les géantes,
Se livrent les unes aux autres des attaques sanglantes.
Les baleines fuient donc au sein de leurs retraites,
Soucieuses et inquiètes pour les petits à naître.
Prédatrices insatiables, les orques le savent
Et les attaquent lorsqu'elles sont pleines ;
Alourdies par le poids de leur ventre, les baleines déguerpissent ;
Dans leur embarras, en effet, pas d'autre espoir que la fuite
Puisque leurs forces, pour lutter, sont trop petites.
Les orques attaquent donc les pauvres à coup de dents
Et dévorent les mères et leurs petits vivants.

⁸⁹ Sous-entendu : « que celles du *musculus* ».

⁹⁰ Cf. Pline, *Histoire naturelle*, IX, 13.

(10) De physetere

*Bellua uim sane ingentem haec effundit aquarum
Physeterque ideo nomine dicta fuit.
Nam coelo interdum magnae se more colomnae
Erigit et miseris turbat agitque rates⁹¹.*

Le souffleur

Cette bête monstrueuse crache un jet d'eau de grande dimension,
Raison pour laquelle souffleur est son nom.
Telle une haute colonne, il se dresse parfois vers les cieux,
Et il trouble et bouscule les bateaux malheureux.

(11) De priste

*Hunc Graii πριστην, nos piscem nomine serrae
Dicimus, a rostri scilicet effigie.
Ducenos implet cubitos, hos India tales,
Cum reliquas superet fertilitate, parit⁹².*

Le poisson-scie

Les Grecs l'appellent *pristèn* ; chez nous il prend le nom de scie ;
La forme de son rostre, bien sûr, le lui a fourni.
Il mesure deux cents coudées [100 m] ; l'Inde engendre de telles créatures
Puisqu'elle est plus fertile que tous les autres par sa nature.

(12) De scolopendra cetacea

*Si uiuam, lector, scolopendram haud uideris umquam,
Hanc illi adpinges, si lubet, effigiem.
Monstrum ingens magna superat nam mole Trirremem,
Et procul aequoreis eminent illud aquis⁹³.*

La scolopendre

Si tu n'as jamais vu, lecteur, de scolopendre vivante,
Sers-toi de cette image pour te la figurer, si bon t'en semble.
Ce monstre immense l'emporte sur une trirème par sa masse
Et on le voit de loin dépasser à la surface.

(13) De monstro leonino

*Hoc monstrum aequoreis perhibent uenisse sub undis,
Portentis careant ne uada salsa suis.
Quod tute aspiciens minus admirabere, opinor,
Si spectes quantum terra stupenda ferat.*

Le monstre à l'allure de lion

Ce monstre, à ce qu'on dit, est venu sous les ondes marines
Afin que les flots salés aient eux aussi leurs prodiges.
En y regardant de près, tu t'étonneras moins, j'imagine,
Si tu examines combien de merveilles la terre produit.

⁹¹ Cf. Pline, *Histoire naturelle*, IX, 8.

⁹² Cf. Pline, *Histoire naturelle*, IX, 13.

⁹³ Cf. Élien, *Historia animalium*, XIII, 23.

(14) De pisce monachi habitu

*Si tales partus edunt uada caerulea Nerei,
Non est quod tellus efferat ipsa suos.
Frons hominem praefert, in piscem desinit alius,
Quid tam dic sodes dissimile esse potest ?*

Le poisson à l'allure de moine

Si les flots azurés de Nérée produisent de tels rejetons
Pourquoi la Terre engendrerait-elle les siens ? Il n'y a pas de raison.
Son front fait voir un homme, son ventre finit en queue de poisson ;
Que peut-il y avoir de plus différent ? De grâce, dis-le donc.

(15) De pisce episcopi habitu

*Si talem foetum mare glaucum protulit unquam,
Semihominemque ferum, semiferumque hominem,
Et veniunt miranda nimis portenta subinde,
Quid miri tellus si quoque plura ferat ?*

Le poisson à l'allure d'évêque

Si la mer glauque a jamais produit un tel rejeton,
Une bête mi-homme, un homme mi-bête,
Et que se succèdent sans cesse d'incroyables prodiges,
Quoi d'étonnant si la terre en produit elle aussi, et en plus grand nombre ?

BIBLIOGRAPHIE

SOURCES

- ÉLIEN, *La personnalité des animaux*.
MÜNSTER S., *Cosmographie*.
OPPIEN, *Halieutiques*.
OVIDE, *Héroïdes*.
OVIDE, *Métamorphoses*.
PLINE, *Histoire naturelle*.
RONDELET G., *L'Histoire entière des poissons*, Paris, CTHS, 2002.
SUÉTONE, *Vie d'Auguste*.

ÉTUDES

- ANTONIOLI, R., *Rabelais et la médecine*, Genève, Droz, 1976.
- BACALEXI, D., « Trois traducteurs de Galien au XVI^e siècle : Niccolò Leonicensis, Guillaume Cop et Leonhart Fuchs », *Lire les médecins grecs à la Renaissance. Aux origines de l'édition médicale*, éd. V. Boudon-Millot, G. Cobolet, Paris, De Boccard, 2004, p. 248-269.
- GLARDON, P., *L'Histoire naturelle au XVI^e siècle. Introduction, étude et critique de La nature et diversité des poissons de Pierre Belon (1555)*, Genève, Droz, 2011.
- HENDRIKX, S., SMITH, P. J., « Connaissances ichtyologiques sous forme emblématique : le cas du *sargus* », *RursuSpicae*, 4, 2022, en ligne : <http://journals.openedition.org/rursuspicae/2258>.
- JEANDET, A., *Recherches bio-bibliographiques pour servir à l'histoire des sciences naturelles en Bourgogne et particulièrement dans le département de Saône-et-Loire depuis le XVI^e siècle jusqu'à nos jours*, Mâcon, Protat, 1892.
- KOLB, K., *Graveurs, artistes et hommes de science. Essai sur les traités de poissons de la Renaissance*, Paris, Éditions des Cendres, 1996.
- KUSUKAWA, S., *Picturing the Book of Nature: Image, Text, and Argument in Sixteenth-Century Human Anatomy and Medical Botany*, Chicago, The University of Chicago Press, 2012.
- MANDRESSI, R., « Le regard scientifique : cultures visuelles des sciences », *Histoire des sciences et des savoirs, vol. I : De la Renaissance aux Lumières*, éd. S. Van Damme, Paris, Seuil, p. 230-253.
- MANNING, J., *The Emblem*, London, Reaktion Books, 2002.
- PENGUILLY, T., « 'Pictoribus atque Poetis etc.' L'hybride et la poétique de l'emblème : d'Horace à Alciat », *Rhétorique, poétique et stylistique (Moyen Âge-Renaissance)*, éd. A. Bouscharain, D. James-Raoul, Pessac, Presses universitaires de Bordeaux, 2014, p. 83-94.

RUSSELL, D., *Emblematic Structures in Renaissance French Culture*, Toronto-Buffalo-London, University of Toronto Press, 1995.

SAULNIER, V. L., « Médecins de Montpellier au temps de Rabelais », *Bibliothèque d'Humanisme et Renaissance*, 19-3, 1957, p. 425-479.

ZUCKER, A., « Fonctions des classes dans les traités ichtyologiques de P. Belon et G. Rondelet : empreinte ou alibi antique ? », *Animal et animalité dans la philosophie de la Renaissance et de l'âge classique*, éd. T. Gontier, Louvain-Paris, Peeters, 2005, p. 7-32.